

Actes des Vingt-deuxièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Paysages en mouvement

Comment accompagner les dynamiques, anticiper le changement climatique ?



Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort 2020



les cahiers du



Réseau des
Grands Sites
de France

Paysages en mouvement

Comment accompagner les dynamiques, anticiper le changement climatique?

Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort

Actes des vingt-deuxièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ces Rencontres ont été organisées par



Avec le soutien de



15 et 16 octobre 2020

Édité par le



99 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél. : 01 48 74 39 29 - Fax : 01 49 95 01 87

contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

Responsable éditoriale
Soline Archambault
Directrice du Réseau des Grands Sites de France

Direction artistique et réalisation graphique
Vanina Bellini Comunicazione
U Chjosu - 20233 Siscu - 06 23 29 46 63

Couverture
Agence Panama
10 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon
www.agence-panama.com

Imprimé en Union européenne, papier certifié FSC®

© Réseau des Grands Sites de France, Solutré-Pouilly, 2021
ISBN : 978-2-9558019-4-9 - ISSN : 1961-9316
Dépôt légal : octobre 2021 - Première édition

Sommaire

Sommaire

Ouverture

Louis VILLARET	6
Hervé BLANCHÉ	8
Dominique BUSSEREAU	10
Nathalie LEYONDRE	11
Jean-Paul NORMAND	12

Séances plénières

Écouter les horloges du paysage Erik ORSENNA	16
Présentation du Grand Site de France Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort Pierre CHEVILLON	21

Visites de terrain	24
--------------------------	----

Séquences thématiques

Accompagner les dynamiques pour maintenir la valeur patrimoniale du site

Table ronde animée par Éléa WERMELINGER Intervenants: Jean RICHER, Stéphane ROUDIER, Nelly VULCANO-GREULLET, Émilie COLLET, Lassina SIMPORÉ	27
--	----

Échanges	37
----------------	----

Comment anticiper le changement climatique dans les sites et paysages patrimoniaux ?

Table ronde animée par Jeanne GOLDET Intervenants: Sarah VOIRIN, Alain BURNET, Régis LEYMARIE, Bertrand GAUVRIT	41
--	----

S'approprier le changement à travers les outils de co-construction et de sensibilisation

Table ronde animée par Jérôme FROMAGEAU Intervenants: Roger GOUDIARD, Catherine TROMAS	51
---	----

Échanges	57
----------------	----

Anniversaires 20 ans - 10 ans	58
--	----

Clôture

Le regard d'un grand témoin Michel Métais	62
---	----

Louis VILLARET	65
Vincent MONTRIEUX	66





Fort Lupin à Saint-Nazaire-sur-Charente. Construit par Vauban, il appartient à l'arsenal de Rochefort. © Samuel COURTOIS - CARO

Ouverture

des 22^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ouverture



Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce rendez-vous qui nous réunit depuis 22 ans mais qui prend cette année une tournure bien particulière avec la crise sanitaire.

Votre présence à tous, dans cette période inédite et éprouvante, témoigne de votre attachement au Réseau et de la force de votre engagement à la fois individuel et collectif pour la préservation des paysages et le développement durable des territoires. L'incertitude qui s'offre à nous désormais, jour après jour, renforce encore le besoin d'être ensemble, pour réfléchir, partager nos expériences, trouver du sens à nos actions, avancer. Je vous remercie d'être là. Je remercie également, Hervé Blanché, les élus et les équipes de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) qui ont avec nous tenu à maintenir cet événement et ont énormément travaillé avec les services de la Préfecture afin de l'adapter à la situation et aux réglementations sanitaires actuelles. Nous comptons sur vous tous pour en assurer le succès et la sécurité.

Le label Grand Site de France vient d'être remis par l'État à l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort. Il récompense le travail de tout un territoire. Travail en commun de toutes les instances, car la Communauté d'agglomération Rochefort Océan a su animer, autour des valeurs des Grands Sites de France et de l'esprit de ce lieu, une large gouvernance associant très étroitement les collectivités, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux. Ensemble ils ont œuvré depuis de nombreuses années à préserver durablement le paysage, à restaurer et valoriser le patrimoine, et à développer

un tourisme durable. Je suis particulièrement heureux de leur adresser les félicitations du Réseau des Grands Sites de France pour cette démarche exemplaire et cette belle réussite. Au-delà des opinions politiques de chacun, quand des projets partagés ont du sens pour l'avenir du territoire, il faut savoir se retrouver tous ensemble pour les mener à bien. Je salue les représentants du Ministère de l'Écologie, les Inspecteurs généraux de l'Environnement, ainsi que les Inspecteurs des Sites toujours aussi nombreux à ce rendez-vous. C'est ce partenariat fort avec l'État qui fait la spécificité de la politique des Grands Sites de France.

Je salue également le Ministère de la Culture avec qui nous travaillons étroitement sur le terrain et qui participe à ces Rencontres, nos partenaires internationaux, le Ministère des Affaires étrangères, le Centre du patrimoine mondial, la Commission française pour l'Unesco... qui nous accompagnent dans nos projets internationaux depuis 10 ans; les réseaux du patrimoine et de l'environnement avec qui nous travaillons en toute complémentarité, en premier chef ici le Conservatoire du littoral et la LPO.

Enfin, je remercie notre partenaire, la Caisse des Dépôts, qui soutient nos Rencontres annuelles depuis plus de 15 ans, et avec qui nous partageons des valeurs fortes pour le développement et la relance écologique dans les territoires ruraux.

Avec trois Grands Sites de France labellisés en Nouvelle-Aquitaine, le Marais poitevin, la Vallée de la Vézère, l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort et, à venir, la Dune du Pilat, ces Rencontres sont placées sous le signe d'une région inspirante



■ La Corderie Royale, Rochefort sur Océan. © Simon DAVID - CARO

pour son engagement dans la transition écologique. Paysage singulier tout en horizontalité et en douceur, dont le fleuve et la mer conditionnent la structure et le mouvement, l'Estuaire de la Charente est également connu pour un patrimoine bâti exceptionnel, témoin du passage du temps. Il incarne depuis le siècle des Lumières le mouvement des idées, celui des bâtisseurs et celui, modestement humain, des pratiques agricoles qui façonnent tour à tour ses paysages. Par son histoire récente, il a témoigné tragiquement de l'accélération des bouleversements qu'impose aujourd'hui le changement climatique. C'est ce thème d'actualité majeur que nous abordons pour la première fois à travers "Paysages en mouvement, comment accompagner les dynamiques, anticiper le changement climatique?". Agir sur les paysages constitue le quotidien des gestionnaires de Grands Sites. Ils doivent concilier la part d'intemporalité des sites protégés qui participe de leur attrait et de leur force de ressourcement avec l'accélération de l'évolution des paysages, soumis depuis toujours aux effets de l'activité humaine et désormais aussi au changement climatique.

La plupart des Grands Sites de France sont engagés dans des initiatives visant à accompagner l'évolution des pratiques agricoles, forestières et foncières dans l'optique de maintenir les qualités pay-

sagères du site. Mais comment agir lorsque les qualités constitutives de la valeur patrimoniale d'un site évoluent? À cette question s'ajoute celle du changement climatique. Perceptible dans tous les territoires, qu'ils soient littoraux, montagnards, méditerranéens ou continentaux avec ses conséquences sur la biodiversité, les activités agricoles, le risque de submersion ou d'incendie, il donne lieu à une accélération brutale des mouvements du paysage qui percute l'équilibre de la gestion et questionne les habitants.

Comment anticiper des évolutions paysagères inéluctables et les intégrer aux projets de territoire? Comment s'approprier collectivement l'impact du changement climatique sur les paysages patrimoniaux? Ces Rencontres aborderont des exemples de stratégies territoriales et d'outils de prospective, d'adaptation et de sensibilisation au mouvement des paysages et à l'impact du changement climatique. On ne présente plus Erik Orsenna. Membre de l'Académie française, économiste, prix Goncourt, il a présidé le Centre International de la Mer installé à la Corderie Royale de Rochefort de 1991 à 2015. Il est aussi le président fondateur de l'Association Hermione-La Fayette et a été président de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Son attachement pour Rochefort nous a valu qu'il accepte d'introduire ces Rencontres. ■



Hervé BLANCHÉ

Président du Grand Site de France
Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort,
Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Terre de défis portés par les hommes. Vous êtes, toutes et tous chez vous, ici, au cœur de notre Arsenal!

Territoire militaire pour conquérir les mers, Rochefort et son territoire sont devenus au fil du temps un espace d'audace et d'expérimentation.

Ajoutez à cela, ses hommes, ses romans, ses films, ses musiques, son patrimoine et une nature préservée, et vous comprendrez qu'en 2010, des femmes et des hommes aient décidé de relever le gant.

Chevaliers réunis autour d'une cause commune, ils ont fait leur la devise des héros de Dumas : Un territoire pour tous, et tous pour un territoire!

Grand Site, nous étions, mais à la manière du Bourgeois Gentilhomme, comme lui nous ne le savions point. Grand Site nous serons, et pour ce faire, une gouvernance, une ambition et une volonté politique nous porteront.

Et vous voici toutes et tous réunis, pas aussi nombreux que souhaités, mais nous sommes face à un phénomène naturel, qui nous ramène à notre fragilité d'homme.

Il y a peu de temps, c'est la vallée de la Vésubie, site précieux de l'arrière-pays niçois, qui était dévasté par les éléments déchainés. Donnant à la thématique retenue pour ces journées, une cruelle actualité : "Paysage en mouvement, comment accompagner les dynamiques et anticiper le changement climatique?"

Tous, nous avons en mémoire les ravages de Xynthia, j'aperçois dans la salle, certains des élus et des acteurs de notre agglomération marqués à tout jamais par les images d'une nature titanesque, faisant peu de cas de la présence humaine.

Nous sommes donc face à une nature puissante.



Élu, je connais l'amoncellement de règles, de normes qu'il nous faut respecter pour pouvoir bâtir. Elles tiennent compte des aléas du climat, de la protection de la personne et maintenant de son environnement. Cependant, même empilées en rangs serrés, elles ne pourront prévenir l'inimaginable. C'est pourquoi nos journées sont précieuses pour échanger, partager, essayer d'améliorer encore et toujours notre relation avec "mère nature".

Personnellement, j'attache une grande importance à la relation entre notre environnement et notre activité. Humaniste jusqu'au bout des ongles, je suis de ceux qui pensent l'homme comme une solution et pas comme une destruction.

Nous sommes réunis et à l'image de ce que 21 autres territoires et nous sommes parvenus à faire, nous devons penser "Grand"!



■ Vue de Fouras-les-bains depuis la tour du fort. © Simon DAVID - CARO

Il n'y a pas d'excuses à présenter, il y a des activités à accompagner, des initiatives à porter, des espaces à préserver, des espèces à encourager.

Ma mémoire me fait défaut, mais il y a peu un personnage politique s'est écrié: "le changement c'est maintenant", pensait-il seulement au climat? Je ne sais pas, mais à la lecture du programme de nos journées, je pense que c'est un cri collectif que nous allons porter.

Ce changement, doit être appréhendé.

Faut-il se réjouir de disposer, un jour peut-être, de vins bretons, de champagnes anglais ou scandinaves? Sommes-nous en capacité de ralentir le mouvement du monde?

Tellement de questions foisonnantes et déroutantes. Nul doute que vous avez fait un choix audacieux en venant à Rochefort. Ici, je le redis, l'innovation

coule dans nos canaux, irrigue nos marais: pont transbordeur, formes de radoub, Corderie Royale, sous-marin, école de médecine navale, jonchée et j'en passe.

Il y a dans l'air et plus particulièrement dans notre lumière, ce on ne sait quoi, qui fait merveille, étincelle et ensorcelle.

Respirez, prenez le temps, espacés les uns des autres de retirer votre masque pour humer à plein poumon notre surprenant oxygène et savourer notre lumière sans pareille. Vous êtes, vous l'avez désormais bien compris, chez vous. Nous sommes, vous vous en doutez, particulièrement fier de vous faire partager notre "état d'esprit". ■



Dominique BUSSEREAU

Président du Département de Charente-Maritime

Le département de la Charente-Maritime s'associe pleinement à la démarche des Grands Sites de France. Il s'agit d'une très belle initiative de portée nationale. Il faut se battre pour ce label et pour le garder, ce qui constitue un travail de tous les instants.

Nous sommes ravis que l'Estuaire de la Charente et l'Arsenal de Rochefort aient été choisis pour intégrer ce réseau prestigieux. Cette décision couronne ainsi les efforts engagés depuis longtemps dans ce secteur.

Pour ceux qui ne sont pas Rochefortais, il faut rappeler que cette ville est emblématique en matière environnementale. En effet, elle accueille le siège national du Conservatoire du littoral et le Président Jacques Chirac y est venu à plusieurs reprises pour les grands anniversaires de cet organisme. Il faut, par ailleurs, saluer tous les efforts déployés par François Mitterrand en faveur de la Corderie Royale et du Jardin des Retours. Rochefort abrite également le siège national de la LPO.

Le département porte, pour sa part, quelques projets phares sur ce territoire.

Le premier concerne l'Arsenal des mers, c'est-à-dire le musée de la Marine, la Corderie Royale et l'Hermione. C'est un lieu auquel Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et moi-même sommes très attachés et nous travaillons en triumvirat, Le département, la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan et la Région, pour faire vivre ce parc à thème qui fait la part belle à la formidable aventure maritime de notre département. D'autres projets prennent place non loin de Rochefort. C'est le cas de la requalification de la pointe de la Fumée à Fouras, point de départ vers l'île d'Aix. Cet espace merveilleux, qui a terriblement souffert de la tempête Xynthia, a depuis repris vie et il convient de l'aménager. Un autre projet, dans lequel le département souhaite s'engager, concerne le site exceptionnel de Port des Barques, qui a lui aussi subi

■ À bord de L'Hermione. © Simon DAVID - CARO



récemment une petite tornade et mérite d'être repensé. Enfin, je mentionnerai la Baie d'Yves, avec sa réserve naturelle nationale, où la situation peut là encore être améliorée, en particulier s'agissant des bâtiments patrimoniaux.

Tous ces projets correspondent à des investissements, mais des investissements utiles et forts pour le Grand Site de France.

Merci à toutes celles et tous ceux qui n'habitent pas notre beau département d'être venus nous y rejoindre, en dépit des mesures imposées par la situation sanitaire. J'espère que ce séjour vous permettra de communier avec nous dans la beauté des Grands Sites de France. ■

Nathalie LEYONDRE

Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine



Quatre territoires de la région Nouvelle-Aquitaine sont engagés depuis plusieurs années dans cette politique visant la préservation, la gestion, la mise en valeur des sites et paysages exceptionnels dans une perspective de développement durable. Le Marais Poitevin fut l'un des tout premiers sites labellisés en mai 2010, et la Vallée de la Vézère et l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort le rejoignent en cette année 2020. Le Marais de Brouage vient d'intégrer le RGSF en tant que membre associé et ils pourront compter sur notre soutien.

Il faut saluer le travail accompli par les équipes et l'engagement de mes collègues élus pour porter ces projets qui s'inscrivent dans la durée. Je parle en connaissance de cause. Le Grand Site de France en projet de la Dune du Pilat, que je préside depuis 2016, est engagé dans la démarche depuis 18 ans et une candidature au label n'est envisageable que d'ici 2 ou 3 ans, avec l'achèvement des travaux de requalification globale de l'espace d'accueil, principale porte d'entrée du site, qui clôturera le programme de l'OGS validé en 2011.

En Nouvelle-Aquitaine, les Grands Sites de France labellisés et en projet sont des marqueurs de l'identité régionale. Ils constituent des sites uniques pour la beauté et la haute qualité de leur paysage, reconnus au niveau national voire dans le monde, engagés avec exigence et sur le long terme à préserver, partager, valoriser et transmettre un patrimoine exceptionnel au bénéfice des territoires, des habitants et des visiteurs.

Ils apportent une forte contribution à l'économie et au dynamisme régional compte tenu des retombées économiques qu'ils génèrent et des investissements réalisés pour leur préservation, leur requalification et leur mise en valeur. À eux quatre, ils totalisent 5 millions de visiteurs. Et, nous avons pu mesurer cette année à quel point leur attractivité est essentielle sur certains territoires car ils

jouent également un rôle catalyseur non négligeable sur les activités économiques non touristiques. Ils constituent aussi des lieux d'innovation. Le travail de partenariat et de coopération entrepris par leurs gestionnaires favorise une économie des territoires avoisinants de notoriété plus faible. Ils expérimentent au quotidien des démarches associant acteurs publics et privés, conciliant à la fois développement économique et préservation du cadre de vie. Ils s'attachent aussi à jouer un rôle de lien et d'inclusion sociale.

Ce sont des territoires directement concernés par les politiques régionales, en particulier en matière de tourisme durable, de valorisation du patrimoine et du paysage. C'est pourquoi, lors de l'élaboration des stratégies régionales telles que le SRDTL¹ et le SRADDET², les Grands Sites de Nouvelle-Aquitaine se sont rapprochés pour être force de propositions et apporter des contributions communes aux stratégies développées par la région. Les Grands Sites s'inscrivent, non seulement, dans la politique régionale en matière de tourisme mais aussi dans les autres politiques en faveur des territoires, de l'environnement, de la culture et de l'agriculture. Leur proximité avec les acteurs locaux et la connaissance fine de leurs territoires font d'eux des relais précieux pour l'application et la déclinaison des politiques régionales à l'échelle locale.

C'est pourquoi la région s'attache à identifier les actions conduites par les collectivités gestionnaires des Grands Sites dans ses programmes en contractualisant avec les territoires ou dans le cadre de mesures plus spécifiques, en aidant notamment financièrement à la réalisation de ces projets d'envergure et en contribuant ainsi au développement des actions partenariales auxquelles le président, Alain Rousset est très attaché. ■

1. SRDTL : Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs

2. SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



Jean-Paul NORMAND

Sous-Préfet de Rochefort

Dans cette ville militaire nouvelle du XVII^{ème} siècle, le département de la Charente-Maritime est riche d'un patrimoine architectural et historique varié et de très grande qualité. Un patrimoine bâti qui se marie harmonieusement avec un patrimoine naturel préservé et qui justifie l'existence de nombreux espaces protégés: la Charente-Maritime compte 33 sites classés qui représentent plus de 72 000 hectares et plus de 7,30% du territoire départemental, ce qui en fait le premier département français en termes de superficie de sites classés et ce, depuis le classement de l'Estuaire de la Charente, par décret du 22 août 2013.

Et c'est bien tout le sens de la démarche "Grand Site de France", que de partir des valeurs patrimoniales des paysages protégés ainsi que des bonnes pratiques permettant de les entretenir et de les révéler, pour les faire rayonner à plus large échelle encore, dans le cadre d'un projet de territoire partagé. Ainsi et au-delà de la qualité des paysages concernés, la labellisation vient reconnaître la capacité d'une pluralité d'acteurs à s'entendre autour de l'élaboration d'objectifs ambitieux.

L'attribution du label Grand Site de France à l'Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort par la Ministre de la Transition écologique confirme votre engagement et reconnaît la démarche partenariale exemplaire que vous avez conduite pour préserver la qualité de ce territoire emblématique. Ce qui est remarquable dans la conduite de ce projet c'est sa dimension partenariale et l'implication des différents acteurs de ce territoire afin de concilier l'ensemble des usages qui lui donnent vie, dans un objectif qui répond à l'intérêt général. Car l'Opé-

ration Grand Site a bénéficié, dès son lancement en 2013, de la définition d'objectifs partagés, au service desquels tous les élus du territoire et les services de la CARO se sont fortement mobilisés, par-delà les mandatures. Des moyens et des ressources en ingénierie ont été mobilisés au sein d'une équipe projet dédiée et un véritable travail partenarial et de co-construction a été réalisé avec les services de l'État dans le suivi des grands chantiers comme pour accompagner les projets plus courants des acteurs du territoire: aménagements touristiques, travaux de protection contre les submersions, aménagements liés au fleuve Charente, permis de construire concernant des maisons d'habitation ou liés aux activités primaires sur le territoire (agriculture, ostréiculture...). Des instances de gouvernance ont été créées pour suivre et valider chaque étape du processus, d'autres collectivités et institutions ont été associées à cette réflexion, telles que le département et la région, de même qu'une large concertation a été engagée avec les différents acteurs du territoire et avec la population, notamment au sein du Parlement du Grand Site, car le périmètre de l'opération recoupe non seulement un ensemble de sites naturels et patrimoniaux exceptionnels, mais aussi un véritable bassin de vie et d'activités économiques très diversifiées.

Les pressions et les enjeux qui traversent nos territoires et nos sociétés ne s'arrêtent pas aux frontières des espaces protégés; ils nécessitent, qui plus est dans un contexte de dérèglement climatique, une certaine anticipation et une adaptation des pratiques, sujets que vous avez choisi d'aborder au cours de ces deux journées.

C'est pourquoi ce territoire met en œuvre de nom-

■ Sémaphore de l'île d'Aix.

© Simon DAVID - CARO

breux outils de protection et de planification qui entrent en résonance avec le Grand Site, et constituent de véritables leviers du développement économique et social comme le contrat de transition écologique (CTE) dont l'économie circulaire constitue l'épine dorsale, le plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours d'élaboration, la démarche Action cœur de ville, homologuée en opération de revitalisation du territoire qui se conjugue avec une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain multi-sites (OPAH-RU), et aussi le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) en cours d'élaboration pour le centre historique de la ville de Rochefort ou encore le projet Territoire d'industrie élaboré avec 3 autres Communautés de communes et d'agglomération et la région Nouvelle-Aquitaine.

Cette dynamique possède aussi un puissant effet d'entraînement pour d'autres paysages, d'autres territoires, comme en témoignent le projet de Parc naturel régional du littoral charentais avec les communautés voisines, ou encore la sollicitation prochaine pour l'engagement dans une Opération Grand Site au bénéfice du Marais de Brouage, avec la Communauté de communes du Bassin de Marennes.

Je tiens, pour conclure, à remercier chacun des acteurs précités de leur engagement et de la qualité du travail produit. Et je vous assure, Monsieur le Président, de la disponibilité des services de l'État pour accompagner et soutenir ces projets qui font vivre ce territoire et à la fois le mettent en valeur et le protègent. ■



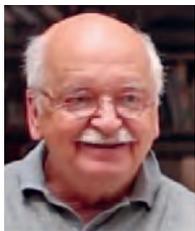


■ Carrelet sur les rivages de Fouras. © Marika ARABI-ONNELA - RGSF

Séances plénières

des 22èmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Écouter les horloges du paysage



Erik ORSENNA

Membre de l'Académie française

“Est-ce que vous connaissez Rochefort?” : c'était une phrase, prononcée par le Président de la République, François Mitterrand, dont j'avais été précédemment le conseiller culturel. Lorsque j'ai répondu que non, je ne connaissais pas encore Rochefort, j'ai vu une sorte de déception dans son regard qui me fermait alors la porte à la possibilité d'être un jour ministre. François Mitterrand m'a expliqué qu'à Rochefort il y avait un centre de la mer présidé par Paul Guimard, qui souhaitait passer la main, et il m'a demandé si je voulais prendre sa suite. J'ai évidemment accepté et je suis arrivé à Rochefort. J'ai alors connu un des grands chocs de ma vie, car il y avait là toutes les interactions que j'aime, c'est-à-dire toute la richesse du paysage – le paysage du bâti, le paysage du naturel liquide, le paysage du naturel végétal – et il y avait ce dialogue entre tous ces paysages et entre toutes ces activités – les activités de l'humain et du non-humain. Je me souviens de la première question que j'ai posée à celui qui m'accompagnait, sur la toiture qui était pour partie en tuiles et pour partie en ardoises. Il m'a éclairé sur le fait que, comme il s'agissait d'un bâtiment royal,

sur sa toiture devaient se retrouver les deux dimensions de la France – la France des tuiles et celle des ardoises –, symbole de l'unité de notre patrie. J'ai été pris immédiatement d'une passion pour cette grande Corderie Royale. Puisque dans un bateau de guerre il faut 45 kilomètres de cordage, cet arsenal était une entreprise textile, qui était l'image même du tissage entre les différents paysages dont je parle : le liquide, le végétal, le bâti. Petit à petit, je suis entré dans son histoire, j'ai appris qu'une source incroyable de savoirs avaient été réunis : les savoirs de la construction, les savoirs de la navigation, puis les savoirs botaniques quand revenaient les bateaux. Il y a également le savoir médical, le savoir ethnologique. Rochefort est un immense cabinet de curiosités. À cela s'ajoute l'amitié, avec mon vieux camarade de bateau, Benedict Donnelly, et Jean-Louis Frot qui était le maire. Nous formions un trio et pour moi le savoir et les paysages sont inséparables de l'amitié. Imaginez ces trois personnages ensemble, marchant le soir et se disant “Mais il y avait des bateaux dans le temps, pourquoi ne pas reconstruire un bateau?”. Le lendemain nous nous sommes demandés si nous continuions notre rêve. Parce que

LA CORDERIE ROYALE

le 15 octobre 2020

« d'érable,
la tuile et l'ardoise »



© Vincent CHARRUAU - Agur

personnellement je me laisse parfois emporter par l'enthousiasme le soir et ce n'est que le matin que nous voyons si l'amour va continuer ou si ce ne sera qu'une petite étincelle. Nous, nous avons continué pendant des années et c'est ainsi qu'est née l'Hermione. Nous pourrions dire que ce bateau est moderne, mais pas du tout: il est né au XVIII^{ème} siècle, lequel avait été engendré par tous les siècles antérieurs.

ROCHEFORT, UN TISSAGE DE SAVOIRS

J'ai vécu un peu la même chose à Versailles quand j'ai pris la présidence de l'École nationale supérieure du paysage dans le Potager du Roi. J'ai retrouvé tous ces liens tissés entre les savoirs d'aujourd'hui et les immenses connaissances d'antan. Il se trouve que depuis l'âge de 15 ans, j'ai vécu tout près de Versailles et que je connais bien ce lieu. Versailles représente un grand rendez-vous dans ma vie, c'est-à-dire qu'à chaque moment important – qu'il soit personnel ou professionnel – je vais à Versailles,

comme s'il y avait une vérité à Versailles que je devais écouter. Ce qui m'intéresse, ce sont les jardins et ce dialogue entre les jardins et l'eau. Parce que l'eau reflète le ciel et que l'eau est donc le ciel sur la terre. À chaque fois, j'ai besoin que Versailles me parle, non pas dans la grandeur du Roi Soleil, mais dans ce côté à la fois très ordonné tout en allant vers l'horizon – c'est-à-dire qui nous dépasse – à la fois très grandiose mais en même temps fragile parce que tout cela est incertain. J'ai écrit, bouleversé, un livre sur Le Nôtre "Portrait d'un homme heureux". Il a cette phrase inouïe qui dit tout du mouvement, à la fois de l'harmonie absolue un peu grandiloquente du château, mais aussi notre envie de grandeur et puis notre fragilité, notre humilité: "C'est l'esprit qui crée la perspective, c'est la marche qui la fait naître". Et dans un paysage, tout marche. Évidemment, c'est plus facile quand il y a de l'eau car l'eau représente le temps – à travers l'écoulement des heures, des secondes, des siècles – mais aussi les saisons.

Quand j'ai réfléchi à ce qu'était un courant marin, j'ai appris de tous les spécialistes et scientifiques de l'Académie des Sciences, que dans l'océan cohabi-

tent plusieurs horloges, comme dans un corps. Il y a les horloges rapides que sont les 6 heures des marées, auxquelles s'ajoutent les grandes circulations – que l'on appelle thermohalines. C'est le cas du *gulfstream* qui va vers le nord où il devient plus froid, ce qui le conduit à descendre en plongée pour une longue circulation d'abord au fin fond de l'Atlantique pour rejoindre l'océan Indien où il remonte petit à petit et se réchauffe avant de retrouver le golfe du Mexique. Cette circulation dure 1200 ans. Et nous avons, nous-mêmes, toutes ces horloges et nous devons prêter attention à tous les temps qui sont en nous. À chaque fois que je vois un paysage – que j'assimile à un personnage –, je lui demande quelle est son horloge. J'ai appris cela grâce à l'École du paysage et à mes amis paysagistes – Michel Corajoud, Gilles Clément, Nicolas Gilsoul... – qui m'ont nourri et ont changé ma vie. Le livre qui a obtenu le prix Goncourt est "L'exposition coloniale", qui a pour sujet l'Amazone, la force du premier fleuve du monde et de la première forêt, ô combien menacée aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que la botanique ne porte pas en elle une violence et une fragilité. On peut penser que la rivière coule en étant indifférente, ce qui n'est pas vrai. Qui a créé ses rives, qui a dragué pour que l'eau puisse commencer à couler, qui admet ou n'admet pas les crues? C'est la vie même. Donc la lecture du paysage, qu'il soit bâti, liquide ou végétal, est une lecture à plusieurs langages. C'est évidemment un opéra qui n'est pas forcément tonitruant, cela peut être un opéra très discret, mais pour moi un paysage est un opéra.

LE PATRIMOINE, UN ÉQUIPAGE EN PLEINE MER

Il est des gens pour qui la planète serait mieux sans les êtres humains. Ils pensent que nous lui faisons du mal, ce qui est évidemment mon sentiment pour des tas de raisons, mais, à mon sens, ce que nous appelons la nature est le dialogue entre les êtres humains et justement la nature elle-même. Le respect de cette articulation à travers ce dialogue entre la maîtrise et l'abandon m'est beaucoup plus intéressant que l'indifférence. C'est cela l'amour d'une certaine manière, ce mouvement comme on le trouve en musique entre le rythme et la mélodie. Je porte un respect infini à tous ces gens des métiers du patrimoine. Ce sont souvent des métiers millénaires. Nous avons vu à l'occasion du drame de Notre-Dame ce qu'étaient les tailleurs de pierre, la ferronnerie, tous ces métiers de la main. Nous disposons bien sûr aujourd'hui, dialoguant avec le numérique, d'outils plus modernes. J'aime à dire que tous ces véritables métiers, qui sont tout sauf une activité, impliquant un apprentissage – quel plus beau mot que celui d'apprendre? –, sont des mé-



La valeur d'un équipage est la valeur du plus faible. Si vous ne faites pas monter le plus faible, c'est l'équipage qui descend.

tiers à tisser. Sans tous ces métiers, il n'est pas possible de s'occuper d'un jardin, prendre soin d'un fleuve, relancer la vie d'un bâtiment... De la même manière que j'essaie, dans un paysage, de dresser la liste de toutes les horloges qui y sont à l'œuvre, j'essaie toujours de savoir le nom de tous les métiers qui participent à la vie d'un paysage, qu'il soit bâti, aquatique ou végétal. Comment s'apprennent ces métiers? Sont-ils en péril? Parce que si un métier est en péril, cela signifie que celui dont s'occupait ce métier va mourir également. La valeur d'un équipage est la valeur du plus faible. Si vous ne faites pas monter le plus faible, c'est l'équipage qui descend. Après une existence déjà longue, je pense que le secret de la vie est justement ce dialogue permanent entre la force et la fragilité. Celui qui en mer croit qu'il est plus fort que l'océan est un con infréquentable. Celui qui, voyant l'océan devant lui, ne veut pas aller à l'autre bout par peur, n'est pas non plus forcément respectable. Dans un bateau, il est courant de tester celui qui barre le



■ Introduction des Rencontres par Erik Orsenna. © Simon DAVID - CARO

mieux, qui n'est pas forcément celui qui affronte l'océan, mais plutôt celui qui dialogue avec l'océan, et c'est finalement celui qui va le plus vite, sans abandonner son point de vue.

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PROTÉGER OU S'ADAPTER ?

Le vocable de changement climatique recouvre des tensions de toutes sortes et il faut vivre avec ces incertitudes. Je vois cela avec les vigneron qui se rendent compte que la température monte de plus en plus, ce qui se traduit par une augmentation du taux d'alcool. Ils se trouvent alors confrontés à plusieurs solutions : la première, inacceptable, est d'ajouter de l'eau, la seconde est de monter en altitude, la troisième est de trouver des cépages différents... L'adaptation est permanente et l'homme s'est toujours adapté. L'histoire de la vie est l'histoire de l'adaptation, sauf que maintenant nous devons accélérer sans arrêt et que nous sommes dans la plus grande incertitude. Nous ne savons pas ce qui va se passer. En premier lieu, il est nécessaire d'accroître le savoir, toujours et encore plus. Plus nous sommes dans l'incertain et plus la place dans le savoir doit être grande, et non pas dans la pensée magique. Je continue à rencontrer des gens qui me

disent que la Terre est plate, qu'il y a des complots, etc. On peut les comprendre, car comme tout est de plus en plus complexe et de plus en plus inquiétant, pour être rassurés et lutter contre leur inquiétude, les gens veulent du simple, mais la vie n'est pas simple. Toutefois, les comprendre ne signifie pas être d'accord avec eux.

Dans tous les domaines, nous allons au-devant de moments où, évidemment, il faut lutter le plus possible contre ce dérèglement. Il est complètement fou de ne pas voir qu'il y a un impact de notre activité humaine sur ce dérèglement. Il faut l'admettre et tout faire pour lutter contre, tout en s'adaptant, sans oublier de lutter quand on s'adapte, parce que si nous ne luttons pas, l'adaptation sera sans fin. La question du dérèglement climatique est pour moi absolument clé, d'autant plus que les conséquences ne sont pas moyennes : elles sont plus violentes dans certains endroits du monde. Je vais prendre un exemple lié à ma spécialité, l'eau, sa circulation et les fleuves. Le très grand pays qu'est le Bangladesh, avec 150 à 160 millions d'habitants, est un delta, celui de trois immenses fleuves que sont le Brahmapoutre, le Gange et le Meghna – plus petit mais déjà bien plus grand que nos fleuves. Qu'est-ce qu'un delta ? C'est le fils des sédiments. Or les sédiments sont bloqués du fait de la multiplication des barrages en amont et ne viennent plus nour-



rir le delta. De l'autre côté se trouve le golfe du Bengale, particulièrement chaud et pas très profond, ce qui provoque une dilatation de la mer à cet endroit beaucoup plus importante qu'ailleurs. Il y a donc d'un côté un delta qui n'est plus nourri et de l'autre une mer qui monte, ce qui rend très probable le fait que d'ici une trentaine d'année, la moitié du Bangladesh soit sous l'eau. Cette situation terrible est inscrite dans les faits et ce genre de modèle se retrouve un peu partout à plus petite échelle, ce qui soulève des questions très intéressantes. En Camargue se pose ainsi la question de laisser la mer monter, au risque de saler, ou de protéger par des digues. Protéger ou s'adapter, c'est une question qui me passionne dans ce petit laboratoire, tout près de chez nous, qu'est la Camargue. Face à ce genre de dérèglement, s'observe évidemment l'intensification des conflits d'usages.

J'étais triste de ne pas pouvoir venir à ces rencontres, mais si je ne suis pas physiquement présent, c'est justement pour un des thèmes de celles-ci, à

savoir l'unité du vivant. S'il n'y avait pas eu ce petit être, à l'extrémité la plus infime de l'entièreté du vivant, nommé virus, qui n'est même pas capable de se reproduire seul et doit rentrer dans une cellule pour utiliser ses mécanismes, je serais parmi vous. D'une certaine manière, je suis donc tributaire de cette unité du vivant que nous avons oubliée, comme si nous étions les maîtres du monde et que plus rien ne pouvait nous atteindre. Ce qui n'est pas vrai.

Par ailleurs, vous l'avez senti, vos actions et vos émotions sont ma vie même et vous avez donc en moi un reporter. Je suis un reporter de savoirs, un reporter d'émotions, un reporter des gens. Je vous dis donc à bientôt pour vous rendre hommage parce que si vous n'émerveillez pas, alerter ne sert à rien. Si notre planète était nulle, bâtie ou non, cela ne servirait à rien de se battre pour elle et d'ailleurs je répète qu'elle s'en moque, c'est nous qui devons nous sauver. ■

Présentation du Grand Site de France

Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort

Pierre CHEVILLON

Conseiller délégué chargé du Grand Site à la
Communauté d'agglomération Rochefort Océan



Impliqué depuis 2010 dans les différentes réflexions qui nous ont fait prendre conscience des richesses de notre territoire, c'est avec plaisir que je viens vous faire partager les principales caractéristiques du Grand Site Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort et le projet qui lui est associé.

Ce Grand Site de France est formé de 15 communes, réparties sur 35 000 hectares dont 10 000 en mer, sa gestion est assurée par une seule structure politique et technique, la CARO. Une configuration politique qui est un atout majeur pour la réussite de ce grand projet.

UN SITE DISCRET

Ce qui surprend lorsqu'on s'aventure dans l'estuaire de la Charente c'est la naissance progressive d'un sentiment de désir paysager, presque fantastique, qui, nous appelle aux confins des origines. Cette expérience s'enracine au sein même des paysages estuariens avec la transition entre les deux grands écosystèmes que sont le littoral de l'océan Atlantique et le fleuve Charente.

Toute la particularité du Grand Site est d'être multiple, il n'est pas concentré en un seul point d'at-

trait et ses alentours, au contraire, il s'agit d'un ensemble complexe qui souligne l'ensemble du territoire avec des sites remarquables, divers et variés disséminés le long de la Charente et du littoral autour desquels tout s'articule et s'étire tranquillement. Pour bien comprendre la présence actuelle de cette diversité et décrire plus avant la spécificité des lieux alentours, il nous faut remonter aux âges anciens de la genèse de l'estuaire, de la formation insulaire et de l'apparition des premiers marécages.

Ce caractère très ancien de la formation des paysages est une des composantes du Grand Site. Pour mieux l'aborder, intéressons-nous aux entités paysagères qui dessinent de grandes unités qui peuvent être regroupées selon trois clés de lecture complémentaires.

UNE LECTURE FLUVIALE, D'EST EN OUEST

Le fleuve est guidé par des fronts calcaires qui le conduisent à changer plus ou moins brutalement de direction, décrivant ainsi de nombreux méandres... Derrière ces paysages, d'une grande douceur, tout en horizontalité où la nature semble régner en maître se cache la main de l'homme qui



■ Conchilyculture, bouchots, Île d'Aix. © Simon DAVID - CARO



a façonné ce paysage. Juste en face, les quais de Tonnay-Charente tranchent radicalement avec son urbanisation, ses installations portuaires. Un méandre plus loin, Rochefort, son Arsenal et son pont transbordeur, dernier franchissement avant l'océan. Puis à l'approche du littoral, le fleuve s'élargit progressivement. La Charente apparaît alors comme le fil conducteur, la colonne vertébrale du territoire.

UNE LECTURE OCÉANIQUE, D'OUEST EN EST

Elle donne la part belle à l'ouverture qu'offre le littoral à l'entrée de l'estuaire avec sa large embouchure ou encore l'étendue de ses baies avec une géomorphologie qui fluctue au gré des marées. Ces paysages variés peuvent être ostréicoles, agricoles, défensifs ponctués par de nombreuses fortifications ou encore urbains avec une architecture basse, ou fastueuse avec l'architecture balnéaire ou bien plus discrète sur le plateau avec les hameaux. S'intègrent à cet ensemble un paysage insulaire marqué par la présence des îles d'Aix et Madame avec en vis-à-vis les villes de Fouras et Port des Barques qui soulignent l'inscription terrestre de la Charente.

UNE LECTURE EN ARCHIPEL

Situées sur des points élevés, en retrait de la Charente, les terres hautes sont les îles anciennes qui parsemaient jadis le golfe marin ; ces variations topographiques peu importantes sont autant de points de vue et de perspectives lointaines. L'archipel est

parsemé de nombreux bourgs éclatés, de villages de crêtes ou de petits hameaux.

Les villages, en bordure de marais ou sur le littoral, ont connu un fort développement, Port des Barques avec ses maisons de pêcheurs, Fouras et ses villas balnéaires ou bien Echillais avec ses maisons saintongeaises.

La ville de Rochefort quant à elle s'est installée sur une île que forme un grand méandre du fleuve autour de l'Arsenal et de la vieille ville.

LE PROJET

Aujourd'hui, à la faveur du label Grand Site de France, le projet a été construit autour de trois ambitions. La première ambition est de "développer un tourisme apaisé, un accueil de qualité" avec des finalités différenciées selon les lieux. Sur le front de mer, à l'embouchure de l'estuaire, la gestion de la fréquentation constitue un point de vigilance. Trois principaux sites emblématiques sont concernés : la Pointe de la Fumée, l'île d'Aix et l'île Madame. À l'intérieur de l'estuaire, au niveau du port et de la ville de Rochefort, il s'agit de valoriser le patrimoine culturel plus urbain, en combinant les politiques publiques du Ministère de la Culture, du Ministère de la Transition écologique et d'accompagner et encadrer un projet touristique culturel, l'Arsenal des mers, dans le Jardin des retours qui entoure la Corderie Royale. Dans la représentation en archipel des paysages du Grand Site, le projet trouve sa deuxième ambition en inspirant l'action en matière d'urbanisme dans la définition des documents d'urbanisme comme le SCOT ou l'accompagnement des PLU des com-



■ Représentation en archipel des paysages du Grand Site. © Émilie GAYET

munes. La méthode consiste à placer le paysage au centre des projets et des avis. Dans ce cadre, il nous faut s'attacher aux sujets complexes du moment comme les énergies renouvelables, la transition écologique ou la gestion de l'aléa submersion.

Enfin, en qualité de maire, je suis très attaché à tous ces signes de l'histoire que portent nos paysages, et c'est là la troisième ambition du projet, l'ambition culturelle. Le Grand Site de l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort conforte notre communauté en nous rassemblant, en nous fédérant. Et le visiteur peut être initié et découvrir des choses insolites. À ce titre, je dois dire pour conclure que ce Grand Site m'a aidé, comme beaucoup d'autres, à découvrir ce territoire que je croyais connaître et que je connaissais mal. Je le trouve encore plus beau depuis que nous avons travaillé ensemble autour de ce projet. ■



Pour bien comprendre la présence actuelle de cette diversité et décrire plus avant la spécificité des lieux alentours, il nous faut remonter aux âges anciens de la genèse de l'estuaire, de la formation insulaire et de l'apparition des premiers marécages.

■ Visite à vélo du méandre de la ville de Rochefort, un mouvement vers la renaturation. © Marika ARABI-ONNELA - RGSF

Visites de terrain 2

1 Le paysage de l'Arsenal maritime : un mouvement des idées

Située entre le coteau occupé par la ville de Rochefort et la Charente, l'usine de l'Arsenal maritime, édifiée au XVII^{ème} siècle sur les vasières, s'étire sur 2,5 kilomètres. Ce site industriel répond à la volonté de Louis XIV de construire et entretenir la flotte royale. Avec la fermeture de l'Arsenal au XX^{ème} siècle, les collectivités et l'État renouvellent l'industrie avec l'installation de l'aéronautique. Dans les années 1970 et 1980, le projet urbain s'appuie sur la restauration de l'emblématique Corderie Royale et la création du Jardin des Retours. Les intervenants témoigneront des activités urbaines, industrielles et touristiques. Ils questionneront aussi l'avenir de ces espaces dans le contexte du changement climatique. ■



■ Estuaire de l'île Madame. © Florie RICHARD

De la presqu'île de Port des Barques à l'île Madame : mouvements et changements du littoral

La presqu'île de l'île Madame et la pointe de Port des Barques accueillent de nombreux usages, parfois conflictuels : l'activité ostréicole, l'accueil touristique, la pêche à pied, la promenade, ou la baignade. Le Grand Site de France, en partenariat avec la commune de Port des Barques et le département de la Charente-Maritime, développe une action de requalification paysagère et écologique, de réduction des flux automobiles et de sensibilisation du public à la fragilité de l'île et à ses richesses. La commune, particulièrement sensible aux risques de submersion, comme l'a révélé la tempête Xynthia, a fait l'objet de plusieurs opérations d'aménagement : digues de protection rehaussées, espaces d'habitat déconstruits.

Comment, face au changement climatique et ses aléas, accompagner ces ouvrages de protection et ces espaces libérés en matière de paysage? ■



■ Les rives de la Charente et ses méandres. © Simon DAVID - CARO

3

Le méandre aux franges de la ville de Rochefort : un mouvement vers la renaturation

Dans les marais du méandre aux portes de la ville, la Marine a étendu son implantation (création de l'aérostation et de ses dirigeables, développement de l'aéronavale). Avec son retrait progressif depuis 50 ans, un mouvement de patrimonialisation et de renaturation s'est enclenché : réaffectation de terrains au Conservatoire du littoral, entretien des espaces naturels par le pastoralisme, réhabilitation de cheminements piétons et cyclables. La ville de Rochefort a par ailleurs installé un lagunage de 35 hectares, en association avec la LPO, pour le traitement biologique des eaux usées. Ces lagunages constituent une aire d'importance pour le stationnement de l'avifaune. Avec le développement de la ville, du port et de l'Arsenal, une "passe maritime" vers l'estuaire et la mer s'est dessinée. Le méandre est devenu un point de franchissement routier majeur sur le fleuve avec le Pont Transbordeur, monument historique, récemment restauré. La multiplication de délaissés routiers doivent être intégrés à la mise en valeur paysagère et écologique. ■



■ Fort Lupin. © Nicolas DROBIEU - CARO

4

L'aménagement du territoire et les mouvements des paysages remarquables

L'estuaire de la Charente et l'ancien golfe de Brouage font aujourd'hui l'objet d'une patrimonialisation à conjuguer avec les fonctions du territoire : habiter, travailler, circuler, se récréer. En s'appuyant sur l'approche paysagère, le Grand Site de France impulse des démarches de concertation à différentes échelles, depuis la planification intercommunale (SCoT) ou communale (PLU) jusqu'aux projets d'espaces publics ou agricoles et conchylicoles dans le cadre d'un « guichet unique ». Coordonné par la paysagiste de la Communauté d'agglomération, ce guichet associe les services de l'État, la Chambre d'agriculture, le Comité régional conchylicole et le CAUE. Expérimentée dans le site classé, cette démarche est aujourd'hui étendue à l'ensemble de l'agglomération. Lors de la visite de la Gripperie-Saint-Symphorien, les principes de la planification urbaine seront présentés. Le parcours traversera des réalisations d'espaces publics et se terminera par la rencontre d'un éleveur porteur d'un projet de développement de son exploitation. ■



■ Inauguré en 1900, c'est le seul pont transbordeur conservé sur les 6 ponts français. Il en reste 8 dans le monde. © Simon DAVID - CARO

Séquence thématique

Accompagner les dynamiques
pour maintenir la valeur patrimoniale du site

Jean RICHER

Architecte des Bâtiments de France, UDAP de Charente-Maritime



Stéphane ROUDIER

Président de la commission agriculture et forêt du Grand Site de France Vallée de la Vézère, Président de l'Association Foncière Pastorale Libre

Émilie COLLET

Responsable du Bureau Environnement & Paysages, Voies navigables de France Sud-Ouest



Nelly VULCANO-GREULLET

Inspectrice des Sites, Référente régionale Unesco, Cheffe de projet Canal du Midi, DREAL Occitanie

Éléa WERMELINGER, animatrice
Cheffe du Bureau des sites et des espaces protégés, Ministère de la Transition écologique



Lassina SIMPORÉ

Secrétaire général, Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, Burkina Faso

Accompagner les dynamiques pour maintenir la valeur patrimoniale du site

LES PAYSAGES EN MOUVEMENT, ENVERS CHARNEL DE L'ESPRIT DES LIEUX

Jean RICHER,
Architecte des Bâtiments de France,
UDAP de Charente-Maritime

OUVERTURE

Éléa WERMELINGER,
Cheffe du Bureau des sites et des espaces protégés, Ministère de la Transition écologique

Un territoire est un espace vécu, vivant, dynamique. Pour les territoires d'exception comme les Grands Sites de France, c'est aussi un espace qui fait le lien entre les générations en permettant une transmission du patrimoine paysager. La politique dédiée aux Grands Sites de France, développée par le Ministère de la Transition écologique, a aussi comme ambition de faire adhérer les populations, et de s'appuyer sur un portage politique local ancré sur le territoire.

Agir sur les paysages, c'est le quotidien des gestionnaires de Grands Sites. C'est bien la valeur patrimoniale paysagère qui fait l'identité d'un Grand Site, une identité qui évolue avec le temps. Les dynamiques qui modifient ces paysages sont aujourd'hui de natures variées – économiques, agricoles, forestières, foncières, etc. –, parfois complémentaires mais parfois aussi en conflit d'usages. L'enjeu est de les accompagner dans un projet de territoire via la politique des Grands Sites de France. Plusieurs questionnements traversent cette séquence. Comment maintenir le "caractère intemporel" des sites protégés ? Comment accompagner les évolutions du monde agricole avec le maintien de la valeur patrimoniale ? Comment adapter nos pratiques de gestionnaires à l'accélération des évolutions due au changement climatique ? etc.

Erik Orsenna nous dit que c'est l'esprit qui fait naître la perspective tandis que c'est la marche qui fait naître le paysage. Cela m'amène à poser une double question : que voyons-nous et sur quoi pouvons-nous agir ? Car nous sommes réunis aujourd'hui autour d'une valeur centrale bien qu'incertaine dans sa définition : l'esprit des lieux des sites classés sur lesquels reposent les Grands Sites. La question de la visibilité mérite d'être posée à l'heure où les effets cumulés du changement climatique vont transformer ces lieux que nous connaissons.

Je représente le Ministère de la Culture et mon propos sera culturel en posant d'emblée une alliance entre milieu habité et milieu naturel, ce qui est particulièrement le cas du Grand Site de l'Estuaire de la Charente. Mais revenons sur l'esprit des lieux qui est par essence invisible. Son envers charnel et visible est le paysage. Esprit des lieux et paysage sont l'avant et l'envers d'une même médaille. Et il se glisse entre ces deux faces une autre dimension, très importante, qui est celle du temps : c'est le temps qui passe, qui transforme ce que nous avons sous les yeux, mais aussi le temps de la réflexion et celui de l'action. Je vous propose 3 outils pour mieux comprendre un paysage en mouvement.

I. Mobilité du territoire

Un territoire n'est jamais définitif, mais toujours en mouvement. C'est une chose que nous connaissons bien en Charente-Maritime du fait de la grande mobilité du rivage de la mer. À l'Université de La Rochelle, le géographe Frédéric Pouget a fait une étude



2013

© A. CICCAROLI



2019

© A. CICCAROLI

■ Avant / après. Déconstruction suite à la tempête Xynthia, Pointe de la Fumée, Fouras, Zone de solidarité.

cartographique pour reconstituer l'histoire du trait de côte, cette ligne frontalière entre le milieu marin et terrestre (il y a -10 000 ans, le niveau de la mer était 100 mètres plus bas et depuis nous assistons à une remontée continue). Pour cette observation, il part des toutes premières cartes, or les débuts de la cartographie moderne sont liés à Colbert qui demande en 1662 à l'Académie des Sciences de cartographier les frontières du Royaume et crée la Charge de Commissaire général des fortifications pour dresser la "Cartographie des frontières de l'océan". Le Chevalier de Clerville en charge de cette fonction dressera par ailleurs les premiers plans de Rochefort qui se prolongera avec les travaux de Claude Masse à partir de 1679 réalisant des travaux de fortifications et de cartographie. La carte commence alors à représenter un territoire jusqu'alors incertain.

Regardons le cas de la place forte de Brouage. La carte du golfe de Saintonge (1706), une fois géoréférencée, donne l'emplacement du rivage qui est très différent de celui de 1825 et encore plus de 2006 (cf. illustration p.44). Cet exemple montre la création et la mobilité d'un paysage, sur un temps long, due d'une part à un phénomène naturel d'accrétion et d'autre part à l'intervention anthropique de poldérisation. Un jour, il faudra tout de même

interroger l'intérêt de faire pousser du maïs à la place de la mer...

Cet exemple est par ailleurs intéressant car l'état précédent, celui de Brouage du temps de sa splendeur – et place forte portuaire partiellement entourée de la mer – ne nous est pas connu. Il est invisible par nos moyens contemporains de représentation.

2. La perception des lieux

Mais la cartographie ne représente pas le paysage puisque celui-ci est perçu à hauteur d'œil. C'est ce que les observatoires photographiques du paysage tentent aujourd'hui d'approcher. L'observatoire photographique du paysage du Grand Site de France de l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort en est un bon exemple. Il porte le regard là où nous ne regardons pas toujours. Son objectif est de faire un constat ante/post sur les zones soumises à changements du programme OGS avec des enjeux liés à la pression foncière et littorale: urbanisation, évolution du trait de côte, aménagements touristiques... avec pour élément déclencheur les changements paysagers provoqués par le passage de la tempête Xynthia (cf. photos ci-dessus). L'observatoire montre aussi ce que nous n'avons pas envie de voir:

Si le Grand Site de France Concors-Sainte-Victoire à Cézanne, l'Estuaire de la Charente peut s'appuyer sur le philosophe Merleau-Ponty (1908-1961), figure française de la phénoménologie de la perception. Or le paysage est bien un perçu dont la nature n'est pas le milieu même mais la représentation que nous nous en faisons. Il est donc bien de nature phénoménologique.

Dans "L'Œil et l'Esprit" (1960), il écrit "(...) le propre du visible est d'avoir une doublure d'invisible au sens strict, qui le rend présent comme une certaine absence" (p. 85) : il convient de remarquer que ce n'est pas le paysage qui se meut mais bien notre regard qui se transforme. L'observatoire photographique du paysage serait-il un outil phénoménologique ? Il peut aussi exposer la doublure invisible du paysage, cet insitué que nous ne prenons pas le temps de contempler.

3. Processus à l'œuvre

En plus de comment comprendre un paysage, la question est bien : comment intervient-on sur un paysage ? À force de ne pas accepter que tout bouge, nous avons pris l'habitude de faire des projets définitifs, de prévoir des masterplans ou des plans-guides très précis mais qui ne se réalisent jamais par manque de continuité. La réalité se rebelle à nos projets et de nouveaux impératifs ou des transformations inattendues viennent toujours bouleverser nos plans. De plus, le changement climatique auquel nous allons être confrontés impose nécessairement de changer nos manières de faire. La Communauté d'agglomération Rochefort Océan tente une expérience en proposant des sites le long de la Charente au concours Européen "Europan 15"¹, concours d'idée dont le thème était "La ville productive". Des "projets-processus" ont été proposés et deux lauréats apportent une réponse élargie à l'échelle de l'estuaire. Mais qu'est-ce qu'un "projet processus" ? Un projet qui transcende les disciplines (géographes, paysagistes, architectes...) et qui ne présente pas une forme définitive mais propose des outils pour arriver à un résultat qui, s'il n'est pas connu initialement, sera guidé vers là où il doit aller par ces mêmes outils. C'est une forme souple de projet qui accepte les évolutions, s'y adapte tout en réaffirmant à chaque instant les ambitions originelles.

Le premier projet² repose sur une méthodologie d'action en trois points inspirés de l'Histoire Naturelle pour répondre à la nouvelle donne climatique et écologique :

- S'appuyer sur les services réciproques que se rendent les hommes et les milieux naturels.

1. Europen est un concours thématique d'idées / de projets, suivi de processus de réalisation. <https://www.european-europe.eu/fr>

2. 1^{er} projet : "L'escargot, la méduse et le bégonia" par Altitude 35.

2^{ème} projet : "Let the river in", par Lorenzo Alaimo et Audrey Fourquet.



Esprit des lieux et paysage sont l'avertissement et l'envers d'une même médaille. Et il se glisse entre ces deux faces une autre dimension, très importante, qui est celle du temps : c'est le temps qui passe, qui transforme ce que nous avons sous les yeux, mais aussi le temps de la réflexion et celui de l'action.

Jean RICHER

- Travailler simultanément à toutes les échelles d'espaces et de temps.

- Placer l'expérimentation et l'observation au cœur de la démarche de projet.

Ce projet part de l'esprit des lieux et d'un mariage du milieu naturel avec un territoire urbanisé très patrimonial. Il prépare la résurgence de l'archipel rochefortais, conséquence à long terme du réchauffement climatique. Pour assurer le dynamisme et l'attractivité de Rochefort demain, les actions portent sur plusieurs leviers pragmatiques : conforter la vocation industrielle de la ville en s'appuyant sur l'aéronautique atlantique, diversifier l'offre en logements en mettant l'accent sur la réhabilitation du patrimoine existant, activer le potentiel de mobilité du fleuve Charente, délivrer une énergie renouvelable et locale, créer un refuge pour la biodiversité entre terre et mer.

L'autre projet lauréat, recherche un nouvel équilibre et invente de "nouvelles manières de faire" pour une économie symbiotique. Il s'agit tout d'abord de replacer le fleuve au centre de la ville et des échanges en l'utilisant comme la pièce centrale d'une nouvelle stratégie urbaine à l'échelle de l'estuaire : une route fluviale. Le projet imagine mettre en synergie l'ensemble des sites et des acteurs du territoire à travers les déchets et les matières qu'ils produisent pour une nouvelle économie durable où les



■ Anne Parlange, éleveuse d'ovins installée grâce à l'association foncière pastorale. © Pôle d'Interprétation de la Préhistoire

déchets des filières agricoles et maritimes sont pensés à la fois dans leur utilisation, leur valorisation et leur retour à la ville. Ils sont ainsi transformés au sein des différents sites le long du fleuve et revalorisés en biogaz, électricité, engrais et nouvelles matières plastiques.

De plus, une nouvelle approche de résilience face au risque est envisagée où le risque est pris comme moteur de changements sociaux et culturels. Ce projet se positionne entre prévention et acceptation, pour réinventer la culture du risque. Les berges du fleuve s'épaississent pour jouer pleinement leur rôle de zones d'expansion des crues. Le projet met en avant plusieurs pistes de solutions dans une boîte à outils, mobilisable en fonction des questions qui se poseront.

Conclusion

Face aux paysages en mouvement qui sont l'envers chameau de l'esprit des lieux, retenons deux choses. Il nous faut apprendre à voir et l'histoire, la cartographie ancienne, les observatoires photographiques du paysage sont de très bons outils pour cela. Ensuite, il nous faut imaginer de nouvelles manières de faire. Le "projet processus" place l'expérimentation et l'observation au cœur de la démarche de projet et il est plus adaptatif. Enfin le dernier livre de Merleau-Ponty "L'Œil et l'Esprit" est un programme en soi pour les Grands Sites!

UNE ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE LIBRE POUR ENTREtenir ET PRÉSERVER LES MILIEUX

Stéphane ROUDIER,
Président de la commission agriculture et forêt
du Grand Site de France Vallée de la Vézère,
Président de l'Association Foncière
Pastorale Libre

En vallée de la Vézère, l'évolution agricole a fait que des milieux qui étaient restés ouverts jusqu'au siècle précédent se sont refermés. Vivant sur le territoire depuis ma naissance, j'ai vu disparaître des paysages, des particularités environnementales, de la petite faune et du petit patrimoine vernaculaire. Ce constat m'a incité à solliciter des collègues maires de trois communes voisines pour essayer de trouver des solutions.

Celle-ci nous est apparue sous la forme d'une Association Foncière Pastorale Libre (AFPL), qui est un groupement de propriétaires. Cet outil avait été mis en place suite à un incendie qui a ravagé de grandes surfaces dans le département du Lot lors d'un été particulièrement sec. Grâce à lui, nous avons pu mobiliser 80 propriétaires de ces trois communes, représentant environ 680 hectares de milieux considérés comme majeurs du point de vue pay-

sager, environnemental et de la biodiversité et qui n'étaient plus exploités par les propriétaires. Les objectifs de cette Association Foncière Pastorale Libre sont le maintien de la biodiversité et la lutte contre le risque incendie qui devient une problématique, la Dordogne figurant en tête de liste des départements à risque dans ce domaine.

En 2016, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, nous avons mis en place un plan de gestion et des contrats Natura 2000 (Coteaux calcaires Vallée Vézère) sur quatre zones que nous avons aujourd'hui en gestion. L'AFPL est cosignataire des contrats Natura 2000 ce qui a permis de faire bénéficier à nos éleveurs des fonds FEADER au titre de ces contrats. En 2020, nous avons décidé d'intégrer une quatrième commune et nous sommes passés depuis à 140 propriétaires pour une surface de 1200 hectares.

Ces 1200 hectares permettent aujourd'hui de faire vivre deux éleveurs ovins que nous avons installé dans le cadre de cette démarche pour entretenir ces paysages et ces milieux fragiles, souvent difficiles d'accès. En effet, ni les propriétaires ni les collectivités ne pourraient prendre en charge le coût et la technicité de ces travaux. C'est donc un pâturage itinérant qui a été mis en place, qui permet de travailler au cas par cas et d'intervenir sur des sites auxquels nous ne pourrions pas accéder même avec des outils mécaniques performants.

La Vallée de la Vézère est très riche, outre les coteaux calcaires, elle abrite également des zones humides. La prochaine étape va consister à valoriser ces milieux humides des bords de Vézère qui ont également souffert de la déprise agricole ou de transformations liées aux usages contemporains.

Un bilan positif

Le bilan est aujourd'hui largement positif. Grâce à cette association, nous accompagnons le maintien de paysages de qualité, le développement agricole, touristique et la préservation de notre environnement dans toute sa diversité.

En outre, ce mode d'exploitation agricole assure une santé financière qui n'a pas d'égal dans les structures plus traditionnelles, car la ressource fourragère disponible sur les sites en friche est gratuite et mise à disposition des éleveurs. Au bénéfice environnemental s'ajoute donc le bénéfice économique.

En tant qu'élus, nous travaillons parallèlement au développement des circuits courts, qui permet de valoriser le travail des éleveurs. Du point de vue social, ils se retrouvent de plus intégrés parmi les gestionnaires des milieux naturels, en entretenant des chemins, rouvrant des milieux... Nous avons par exemple pu remarquer que là où les coteaux calcaires étaient à nouveau pâturés par des troupeaux de brebis, se trouvaient d'anciennes truffières qui redeviennent productives.

Tout le territoire gagne donc à cette démarche : acteurs locaux, habitants, touristes...

Enfin, à l'heure du changement climatique, l'avantage de cette exploitation pastorale itinérante est que nos éleveurs vont s'adapter, en évitant les zones trop sèches en période estivale pour aller sur des sites moins exposés, voire sur des zones humides qui ne peuvent être pâturées en période hivernale.

Aujourd'hui d'autres associations foncières sont en train de voir le jour sur le département.



Le bilan est aujourd'hui largement positif. Grâce à cette association foncière pastorale libre, nous accompagnons le maintien de paysages de qualité, le développement agricole, touristique et la préservation de notre environnement dans toute sa diversité.

Stéphane ROUDIER

MAINTENIR L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU CANAL ET SA VALEUR PATRIMONIALE

Nelly VULCANO-GREULLET,
Inspectrice des sites, Référente régionale
Unesco, Cheffe de projet Canal du Midi,
DREAL Occitanie

Émilie COLLET,
Responsable du Bureau Environnement &
Paysages, Voies navigables de France Sud-Ouest

Le Canal du Midi, construit au XVII^{ème} siècle, est un ouvrage dont le tracé totalise près de 360 kilomètres avec son système d'alimentation. Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996 et est reconnu comme un ouvrage à la Valeur Universelle Exceptionnelle selon quatre critères : (i) chef d'œuvre du génie humain, (ii) réalisation d'ingénierie civile les plus extraordinaires de l'ère moderne, (iii) témoin d'un échange d'influences considérable et (iv) exemple éminent d'un type de construction relevant des paysages extraordinaires. L'ouvrage lui-même est site classé depuis 1997, pour son caractère pittoresque, scientifique et historique. Les paysages du Canal du Midi sont quant à eux classés depuis septembre 2017 pour leur caractère pittoresque. En

outre, le Canal du Midi fait l'objet d'une Opération Grand Site regroupant trois collectivités dont Béziers Méditerranée. Cette OGS en préfiguration, Canal du midi, Béziers Languedoc Méditerranée, englobe les hauts lieux emblématiques du canal : le tunnel du Malpas, le site archéologique d'Ensérune et les fameuses sept écluses de Fonseranes.

Les platanes en alignement sont un des emblèmes du Canal du Midi et forment une voûte arborée caractéristique tout le long du linéaire. Ce cordon végétal, présent sur 65 % du linéaire et constitué à 90 % de platanes, permet d'identifier le canal depuis les paysages lointains. Mais la force de cette composition végétale au plan patrimonial est aussi ce qui fait sa grande faiblesse. En effet, le chancre coloré, maladie des platanes apparue en France juste après-guerre, décime cette essence de manière inexorable et particulièrement accélérée depuis la fin des années 1990.

La brutalité et l'intensité de l'épidémie ont paradoxalement représenté une certaine opportunité. Elles ont forcé à conduire une réflexion pour remplacer les platanes en prenant en compte les enjeux patrimoniaux, historiques et paysagers, la gestion du vivant et le changement climatique. La pluridisciplinarité était de ce fait essentielle et une équipe a été constituée afin de répondre à la fois à toutes ces problématiques.

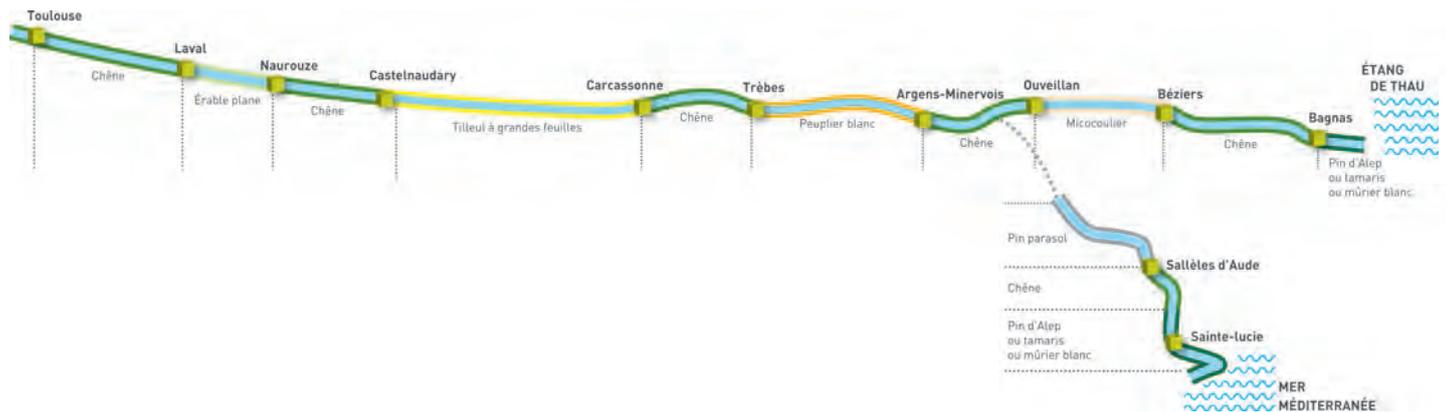


■ Canal du Midi: portion replantée par de nouvelles espèces après arrachage des platanes.

© vnf-dtso

Un cahier des charges sans espèces exotiques

Les attendus et le cahier des charges imposaient de trouver un équilibre entre valeur patrimoniale et valeur environnementale – compte tenu du corridor écologique qu'un tel linéaire représente –, ce qui complexifiait la réflexion. Le nombre d'essences susceptibles de répondre à tous les critères – grandeur; absence de pathologies, bonne adaptation au milieu et aux sols sur l'ensemble du linéaire et prise en compte du réchauffement climatique –, était très



■ Schéma du projet de plantation et des essences prévues au bord du Canal du Midi. © vnf-dso



Il aura fallu du temps pour l'élaboration de ce projet complexe et de la pédagogie concernant l'abattage progressif mais inéluctable des arbres. Cette notion de temps long est importante, face à l'attente de résultats immédiats.

Nelly VULCANO-GREULLET
et Émilie COLLET

limité. Aussi, dans le premier projet, validé en 2012, il était proposé de tester quelques essences exotiques. Mais celui-ci a reçu un avis défavorable du Conseil scientifique régional de protection de la nature qui avait eu à statuer sur les mesures prises autour des opérations d'abattage et qui a interdit l'utilisation d'espèces exotiques ou de cultivars résistants.

L'équation était donc la suivante: maintenir l'unité paysagère du canal et sa valeur patrimoniale tout en diversifiant les espèces, de préférence non exotiques. Le parti pris a donc été de planter une essence monumentale – le chêne chevelu – de manière récurrente par grandes sections tout le long

du canal de Toulouse à la Méditerranée. Pour assurer la biodiversité, sont intercalées entre ces grandes séquences des essences diversifiées adaptées au milieu, que sont l'érable plane, le tilleul à grandes feuilles, le peuplier blanc, le micocoulier et le pin parasol.

L'adaptation aux réalités de terrain a dû se faire sans sacrifier les ambitions patrimoniales et environnementales à une certaine facilité technique ou financière. Il s'agissait là encore de trouver le juste équilibre pour parvenir à bâtir un projet réaliste et pérenne. C'est une relation étroite et de confiance avec les services de l'État qui a ainsi permis d'ajuster le cadre global.

L'enjeu de la concertation

Une autre dimension essentielle d'un tel projet est celle de la concertation et de l'appropriation par les tiers, en facilitant l'accompagnement au changement, mais aussi l'acceptation du projet proposé en réponse. Au-delà de l'information en aval donnée au grand public à travers des présentations, lors du lancement du projet, des ateliers départementaux ont été organisés qui ont permis de confronter la perception du canal, les enjeux, les attendus... Là encore ce travail de concertation et de co-construction a été rendu assez complexe du fait du linéaire concerné.

Il aura fallu du temps pour l'élaboration de ce projet complexe et de la pédagogie concernant l'abattage progressif mais inéluctable des arbres. Cette notion de temps long est importante, face à l'attente de résultats immédiats. Ce temps long permet de bénéficier des retours d'expériences et d'élaborer un projet et une mise en œuvre de qualité. Il faut parvenir à le faire appréhender par le grand public, les élus...

Aujourd'hui une réelle dynamique s'est installée autour du projet de replantation, estimé à plus de 200 millions d'euros sur une vingtaine d'années. En parallèle, s'est constituée une gouvernance du canal, l'Entente Canal du Midi, qui regroupe l'État, Voies Navigables de France et le Conseil Régional pour l'élaboration d'un plan de gestion Unesco ambitieux programmant un ensemble d'actions, dont la restauration de la voûte arborée, en vue de la restauration, la préservation et la valorisation de ce site emblématique que constitue le canal du Midi et ses paysages pour les 10 prochaines années.

LE CAS DES SITES DE MÉTALLURGIE ANCIENNE DU FER

Lassina SIMPORÉ,
Secrétaire général, Ministère de la Culture, des
Arts et du Tourisme, Burkina Faso

Les sites de métallurgie ancienne du fer du Burkina Faso ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2019. En tant que patrimoine matériel, constitué d'une quinzaine de fourneaux – dont les plus anciens datent du VIII^{ème} siècle avant J-C –, d'amas de scories, de mines et de quelques traces d'habitations, nous avons sollicité les critères (iii) et (iv) de la Convention de 1972, qui concerne la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. La métallurgie ancienne du fer ayant aussi des aspects immatériels, nous avons parallèlement sollicité le critère (vi) de la même Convention qui concerne la sauvegarde des sites

“directement ou indirectement associés à des événements ou à des traditions vivantes, à des idées ou des croyances, ou des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle”.

Cette candidature a bénéficié du soutien du Réseau des Grands Sites de France et du Grand Site de France Bibracte-Mont Beuvray. Plusieurs éléments ont contribué à ce qu'elle soit retenue. Les éléments proposés sont des témoins emblématiques de la métallurgie ancienne du fer et donnent un aperçu des différents types morphologiques de fourneaux – aériens, souterrains, certains fonctionnant avec des soufflets, d'autres avec des tuyères. Ils témoignent d'une tradition culturelle et technique ayant perduré durant trois millénaires. De plus, la métallurgie participe d'un développement technologique majeur. Enfin, les forgerons perdurent encore aujourd'hui et avec eux les savoirs et savoir-faire, les rituels et pratiques sociales liés à la métallurgie.

Au plan matériel, les sites de métallurgie ancienne du fer ont une valeur de preuve et servent à l'enseignement des jeunes – à travers les fouilles, la restauration, la conservation et la simulation.

Au plan immatériel, le forgeron est le premier serviteur de la société. Il était circonciseur, guérisseur, rebouteux, exorciseur, chirurgien, gynécologue, dentiste, croque-mort, bourreau, juge, négociateur de paix et de mariages, partie prenante dans les investitures des rois et conseillers. Aujourd'hui, il travaille le bois, taille la pierre, maîtrise le forage des puits. Les ateliers de forge sont le lieu de culte spécifique pour obtenir de bonnes récoltes et des soins.

■ Médiation avec les chefs. © Lassina SIMPORÉ



Entre modernité et coutumes

Si le Burkina Faso a désormais des médecins, menuisiers, juges, hydrogéologues, etc., le forgeron a néanmoins sa place au sein de la société actuelle. Il est encore consulté pour régler certains litiges, au plan individuel comme à l'échelle des villages. Son jugement est généralement sans appel car tout le monde le respecte. Il contribue donc à un mieux vivre ensemble. Sur le plan de la santé, il est toujours consulté pour un certain nombre de maladies. Une enquête a en effet montré que le patient burkinabé se tournait d'abord vers la médecine traditionnelle, avant la médecine moderne. Il peut aussi avoir recours aux deux méthodes de manière simultanée. À l'heure du covid et du confinement, en place également dans notre pays, les décoctions et ingestions de plantes ont un impact psychologique fort sur le sentiment de protection face à cette maladie.

Cela fait le lien avec l'environnement et la nécessité de protéger certaines espèces végétales qui entrent dans la fabrication des remèdes.

Le fourneau du forgeron nécessite du charbon de bois pour fonctionner. Celui-ci est obtenu à partir d'essences particulières appelées "arbres du forgeron". Fortement exploités, notre objectif aujourd'hui est de permettre à ces arbres de recoloniser les espaces déboisés, en privilégiant également l'agroforesterie. Nous sollicitons le concours des anciens métallurgistes pour mieux identifier ces arbres et les plantes utiles à la pharmacopée traditionnelle. Certains arbres morts sont par ailleurs transformés en œuvres d'art par les sculpteurs plutôt qu'en charbon de bois.

Nous sommes actuellement confrontés à deux types de défis :

- Gérer le patrimoine matériel face aux pressions foncières dues à la démographie galopante ;
- Gérer le patrimoine immatériel face à la modernisation continue de la société.

Le Burkina Faso est encore aux débuts de la régionalisation et commence seulement à parler "territoire". En protégeant les vestiges de la métallurgie, nous protégeons les vestiges du patrimoine en y intégrant progressivement cette dimension territoriale. Les rencontres comme celles d'aujourd'hui sont donc sources d'inspiration pour notre pays. ■



En protégeant les vestiges de la métallurgie, nous protégeons les vestiges du patrimoine en y intégrant progressivement cette dimension territoriale.

Lassima SIMPORÉ

■ Vestige de fourneau, Burkina Faso, 2014.

© Marika ARABI-ONNELA - RGSF



Échanges

Jean-Pierre THIBAUT, inspecteur général, CGEDD - Au-delà des éléments matériels d'un territoire, la dimension de la perception des paysages est à prendre en compte. Selon moi, il n'est pas possible d'accompagner véritablement des dynamiques si tous les acteurs locaux, et notamment les habitants qui sont les gestionnaires au quotidien de ces paysages, ne sont pas impliqués. Dans le Marais poitevin, un travail très intéressant a été mené sur le problème de la chalarose du frêne têtard. Cette démarche de participation et d'intégration des citoyens me semble indispensable, pour faire comprendre que les paysages vont évoluer sous l'effet de la dynamique du changement climatique. Il y a sans doute des méthodes et des références à prendre dans certaines pratiques développées au sein du Réseau des Grands Sites de France.

breux ateliers, préalablement aux propositions du plan de référence. Aujourd'hui, Voies Navigables de France poursuit l'information via un programme de communication menée dans le cadre du mécénat¹. La société civile est en effet très impliquée par ce biais pour cofinancer le programme de replantation, qui concerne outre la plantation en elle-même, la réfection des berges et leur consolidation après abattage et avant replantation.

Stéphane ROUDIER - Dans le cas du Grand Site de France Vallée de la Vézère, l'objectif était de redonner un visage à la préhistoire. Le paysage est en effet extrêmement riche de falaises et d'abris sous roches qui avaient disparu sous la végétation, car ces lieux sont difficiles d'accès. Les chantiers mis en place ont éveillé la population à cette obligation de démarche d'entretien et de valorisation de ce



Soline ARCHAMBAULT, directrice du RGSF - La participation des populations est en effet fondamentale. Vous pouvez retrouver l'exemple du travail sur la chalarose dans le Marais poitevin dans les Actes des rencontres de 2015. La dernière séquence de ces rencontres traite bien cette dimension participative de l'accompagnement du changement (cf. p. 51).

Nelly VULCANO-GREULLET - Dans le cas du Canal du Midi, une concertation a été menée en amont et en parallèle de la réflexion sur le plan de référence des plantations. Cette concertation s'est tenue à travers de nom-

■ Hervé Blanché, Président de la Communauté d'agglomération Rochefort-Océan, et Louis Villaret, Président du RGSF, lors du dévoilement de l'œuvre label à l'occasion de la labellisation Grand Site de France de l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort. © Simon David - CARO

1. <https://www.replantonslecanaldumidi.fr/>

patrimoine naturel qui caractérise notre vallée. Une fois l'ouverture réalisée, s'impose la gestion par un entretien sur le long terme, qui se fait donc par pâturage. Celui-ci s'avère un véritable moyen de sensibilisation. En effet, outre le fait que les anciens retrouvent les images qu'ils ont connues dans leur jeunesse, cela permet de toucher les porteurs de projets d'urbanisme ou agricole. Cette sensibilisation est importante pour éviter par exemple l'intensification agricole qui a tendance à effacer les particularités du paysage, comme les alignements de noyers caractéristiques du Périgord, qui ont été pour partie détruits pour faciliter le passage de gros engins agricoles.

Delphine MANZI, Chargée de projet, Camargue gardoise - Concernant le Canal du Midi, je m'interrogeais sur les solutions envisagées pour le maintien de la stabilité des berges?

Nelly VULCANO-GREULLET - Ces berges sont en très grande partie naturelles et constituent l'un des attributs du bien Unesco, tout autant que les ponts canaux, les écluses... Elles étaient consolidées par le système racinaire des platanes. Lorsque ces arbres sont abattus, même s'il est procédé au dessouchage, il est nécessaire de revenir quelques années plus tard pour enlever le système racinaire qui se désagrège et emporte les berges. Sur le Canal du Midi, cela ne relève pas d'un entretien courant car ces berges doivent être refaites aussi naturellement que possible en évitant les systèmes de type palplanches. Sur un tel linéaire, on trouve de plus une diversité de typologies de berges. Si certaines retiennent simplement le chemin de halage, d'autres retiennent la route départementale qui passe à côté.

Jean-Marie PETIT, expert auprès de RGSF - Dès les années 1970, la résistance au changement a été étudiée, dans le domaine de la sociologie du travail, à travers notamment les travaux de Crozier. En est-il de même dans les domaines du patrimoine et du paysage?

Jean RICHER - Je n'ai pas de réponse, mais ce qui apparaît clairement c'est que nos paysages vont énormément changer. Ainsi, s'agissant du Pays rochefortais, si les prévisions

d'élévation du niveau de la mer sont poussées sur plusieurs siècles, l'archipel rochefortais réapparaîtrait. La question que se posait Erik Orsenna à propos de la Camargue peut donc se poser ici : jusqu'à quand parviendrons-nous à défendre les paysages que nous connaissons? Ce changement du paysage va s'imposer à nous et la question n'est donc pas celle de son acceptabilité, mais de son accompagnement, en s'intéressant particulièrement à ceux qui vont subir le plus cette évolution. Il est nécessaire de se projeter, tout en ayant à l'esprit la gestion du quotidien. Nous allons devoir apprendre à faire des projets différemment, et comme l'a évoqué Erik Orsenna, les métiers sont cruciaux pour cela.

Stéphane ROUDIER - Sur la question des paysages, je pense qu'il serait nécessaire aujourd'hui de faire évoluer les documents d'urbanisme, de sorte qu'ils permettent d'aller beaucoup plus loin dans la gestion foncière des zones qui nous semblent prioritaires dans les Grands Sites. Ces documents, comme les PLU, devraient pouvoir réglementer l'utilisation du foncier sur les zones agricoles ou naturelles pour éviter une gestion inadéquate, comme par exemple chez nous l'abandon de la polyculture au profit de plantations de peupliers.

Etleva NALLBANI, Chargée de recherche CNRS - En tant que chercheur au CNRS, je travaille depuis plus de dix ans en Albanie sur un projet de fouilles archéologiques sur une civilisation perdue du haut Moyen-âge. Avec le temps, nous nous sommes aperçus qu'il n'était plus possible de protéger ce très grand patrimoine, qui occupe la largeur d'une vallée, sans engager les autres acteurs. Nous nous sommes tournés vers Bibracte et le Réseau des Grands Sites de France, avec lesquels nous collaborons depuis trois ou quatre ans, ce qui nous a beaucoup aidés. Nous bénéficions aujourd'hui de l'engagement de la mairie qui est très dynamique et nous essayons d'avoir celui des ministères. Les projets de territoire autour du patrimoine sont confrontés à de nombreuses difficultés liées au développement, à l'investissement, quand l'argent rapide va plutôt vers les projets plus visibles. Mais nous nous battons, avec beaucoup d'espoir car cela prend de plus en plus d'ampleur. Nous organisons également de nombreuses

■ 22èmes Rencontres des Grands Sites de France. © Marika ARABI-ONNELA - RGSF



formations et l'année prochaine nous avons prévu un atelier de formation afin de devenir une sorte de modèle pour les pays balkaniques pour les sites de cette taille et de cette nature.

Lassina SIMPORÉ - Au Burkina Faso, les sites de métallurgie sont répartis sur six territoires. Nous avons donc mis en place des comités locaux de gestion, qui intègrent des représentants de l'État, des représentants de la région, des représentants de la commune, le chef du village et le forgeron le plus proche du site. Le siège de ce comité se trouve au sein même du village, ce qui permet une gestion directe et participative. Chaque habitant peut ainsi aller s'adresser directement à ce comité local de gestion.

Jean RICHER - Nous avons entendu deux interventions sur l'archéologie. C'est en effet une approche importante parce que cela nous pousse dans des pas de temps lointains. Je prends l'exemple des fouilles qui sont organisées aujourd'hui à la Tour de Broue à Saint-Sornin, qui se passent dans la basse-cour de l'ancien château, là où étaient jetés les déchets. Les découvertes qui y ont été faites indiquent qu'au XIV^{ème} siècle le paysage était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Réfléchir à des pas de temps longs, c'est aussi ce qui peut nous permettre de bien comprendre la mobilité des paysages.

Une intervenante - Les paysages sont en mouvement depuis des millénaires. Le changement climatique va accélérer et accélère déjà ces changements sur un temps très court.

Mais la politique de transition énergétique, via son volet de décarbonation de l'énergie et par la production d'énergie renouvelable, va également modifier sensiblement nos paysages, particulièrement nos paysages lointains, avec la construction de grands champs d'éo-

liennes – comme nous en avons déjà beaucoup en Occitanie – et également des champs photovoltaïques. Il est tout aussi nécessaire d'accompagner ce changement, en trouvant une solution dans le temps long à la transition énergétique, en veillant en outre à ce qu'elle actionne véritablement le levier de la réduction des consommations d'énergie.

Éléa WERMELINGER, Conclusion - Ce qui ressort fondamentalement de ces échanges, c'est l'attachement que nous pouvons porter à nos paysages. Plusieurs fois le terme de "disparition de paysage" est revenu, ce qui reflète bien cet attachement. Il faut alors une volonté politique pour le préserver et le valoriser.

Les dynamiques sont multiples : changement climatique, transition énergétique, évolutions agricoles, évolutions foncières, évolutions sur la perception du paysage. Pour les accompagner, la concertation entre les différents acteurs est indispensable, comme nous l'avons vu avec les exemples du Burkina Faso et du Canal du Midi. Nous devons aussi défendre notre patrimoine paysager, et peut-être développer un nouveau modèle de projet comme l'a souligné Jean Richer, toujours dans une perspective de développement durable et de conciliation entre ces politiques de transitions écologique, énergétique, climatique et de préservation des territoires d'exception. ■



L'Hermione dans l'Estuaire de la Charente. © Samuel COURTOIS - CARO

Séquence thématique

Comment anticiper le changement climatique dans les sites et paysages patrimoniaux?

Sarah VOIRIN

Coordinatrice adjointe du plan national d'adaptation au changement climatique, ONERC, Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique



Alain BURNET

Vice-Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Régis LEYMARIE

Délégué adjoint du Conservatoire du littoral en Normandie



Bertrand GAUVRIT

Directeur de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne



Jeanne GOLDET, animatrice

Ministère de la Culture, Chargée de mission
Abords des monuments historiques

Comment anticiper le changement climatique dans les sites et paysages patrimoniaux ?

OUVERTURE

Jeanne GOLDET,
Ministère de la Culture, Chargée de mission
Abords des monuments historiques

Le paysage est une partie intégrante et constitue souvent un écrin des trois types d'espaces protégés inscrits au code du patrimoine que sont les abords des monuments historiques, les sites patrimoniaux remarquables (SPR) et les sites inscrits au patrimoine mondial. Leur gestion et leur valorisation intègrent désormais les aspects environnementaux.

Pour tous les sites et paysages patrimoniaux, la question du changement climatique devient un enjeu central. Ses effets se manifestent parfois de manière dramatique mais également avec une évolution lente des températures et des régimes de précipitations. Cette séquence va nous permettre de nous intéresser à l'anticipation et l'adaptation aux impacts du changement climatique dans les Grands Sites et paysages patrimoniaux.

Le changement climatique nécessite de gérer de plus en plus d'incertitudes. Plusieurs questions se posent alors, parmi lesquelles :

- Comment les acteurs et les élus intègrent cette incertitude dans la gestion de leur site, dans leur politique d'aménagement, dans leur stratégie de développement touristique ?
- Quelles sont les solutions à privilégier entre recours aux infrastructures et solutions fondées sur la nature ?
- Est-ce que le changement climatique, qui est une menace réelle, peut aussi être une opportunité de faire évoluer nos pratiques en obligeant à plus d'anticipation, de planification et de concertation ?

UN OBSERVATOIRE NATIONAL POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sarah VOIRIN,
Coordinatrice adjointe du plan national
d'adaptation au changement climatique,
ONERC, Observatoire national sur les effets
du réchauffement climatique

En 2001, la proposition de loi conférant à la lutte contre l'effet de serre la qualité de priorité nationale a aussi créé un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC)¹. Celui-ci est intégré à la Direction générale de l'énergie et du climat du Ministère de la Transition écologique et a pour mission d'informer tous les publics sur les impacts, mais aussi d'établir des recommandations sur les mesures d'adaptation au changement climatique. Il a également en charge la coordination de la politique d'adaptation au changement climatique.

L'adaptation au changement climatique est définie par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme la démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences.

Les vagues de chaleur donnent une idée de l'ampleur du phénomène du changement. Alors que la canicule de 2003 correspondait à une température de 30°C pendant une quinzaine de jours, les projections climatiques envisagent pour la fin du siècle des périodes de 80 jours à 34°C. Les impacts sont différenciés selon les territoires : cyclones intenses en outre-mer ; submersion marine pour le littoral métropolitain, inondations à proximité des fleuves, fonte des neiges dans les massifs montagneux...

Le changement climatique va donc modifier certains paysages. Ces modifications pourront aussi offrir l'opportunité de créer de nouvelles activités agricoles sur les territoires. Plus nous saurons accompagner

1. <https://www.ecologie.gouv.fr/observatoire-national-sur-effets-du-rechauffement-climatique-onerc>



■ Carte des impacts déjà visibles et à venir d'ici 2050. © MTE/DICOM

ces évolutions en amont, moins nous aurons à les subir.

Suite au programme de recherche sur la gestion et les impacts du changement climatique (GICC), en 2007, la France a été un des premiers pays européens à se doter d'une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique (SNACC). En 2009-2010, une grande concertation nationale a été menée, qui a abouti à l'adoption du premier Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 1) pour la période 2011-2015. En parallèle, la France a contribué à la prise en compte de ces idées dans la stratégie d'adaptation de l'Union européenne qui a été adoptée en 2013.

Dans le même temps, la loi NOTRE a doté les régions du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), tandis qu'au niveau international, la France accueillait la COP 21, qui a permis d'adopter l'Accord de Paris dans lequel figure pour la première fois un article dédié à l'adaptation au changement climatique. En 2016 ont été adoptés les premiers Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Entre 2016 et 2017, une nouvelle grande concertation a été organisée, impliquant toutes les parties prenantes, pour élaborer un deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique, couvrant la période 2018-2022.

Des actions ciblées pour les territoires

Les actions de ce nouveau plan sont organisées en six grandes thématiques. Quatre priorités ont par ailleurs été fixées :

- Assurer une meilleure articulation entre le niveau national et le niveau territorial – notamment régional;
- Mobiliser les solutions fondées sur la nature, partout où cela est pertinent et possible;
- Porter une attention forte à l'outre-mer; très vulnérable au changement climatique;
- Prendre en compte les vulnérabilités des filières économiques.

Ce Plan national n'a pas vocation à être décliné tel quel sur les territoires, puisque les impacts du changement climatique seront différents d'une région à une autre. Mais ses orientations doivent être prises en compte au niveau local, dans le SRADDET pour les régions et dans le PCAET pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Au-delà de ces documents spécifiques au champ climat-énergie, il est possible d'intégrer la thématique d'adaptation au changement climatique dans les autres documents de planification.

Différents outils aident à prendre en compte ces impacts du changement climatique :

- Les deux sites internet de référence de Météo France en matière de projections climatiques:



■ Carte ancienne du golfe de Brouage.

UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE DU MARAIS DE BROUAGE.

Alain BURNET,

Vice-président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, assainissement et pluvial

Drias les futurs du climat², surtout utilisé par les bureaux d'études pour faire des projections afin d'aider les collectivités à mettre en place des plans climat, et Climat HD³, plutôt à destination du grand public, avec des éléments sur le climat passé permettant les comparaisons ;

- Des outils méthodologiques comme la démarche TACCT⁴ (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) de l'ADEME qui propose documentation en ligne et formation à destination des collectivités ; cet accompagnement des territoires au changement est proposé par d'autres acteurs comme le CEREMA ou encore l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires, qui financent mais apportent aussi une ingénierie territoriale sur ces thématiques.

De son côté, afin de faire connaître la thématique, l'ONERC met gratuitement à disposition deux expositions itinérantes sur les effets du changement climatique. Il édite par ailleurs une "lettre aux élus" dans laquelle figurent des exemples de projets de territoire et des témoignages d'élus. En partenariat avec le CEREMA, Météo France et l'ADEME, il vient de mettre en ligne le Centre national de ressources sur l'adaptation au changement climatique⁵. Enfin, chaque année, l'ONERC produit un rapport thématique de recommandations au Premier ministre et au Parlement.

Au-delà des actions nationales, de nombreuses initiatives existent déjà sur les territoires à travers des groupes d'experts régionaux ou des observatoires régionaux, comme les ORACLE qui sont des observatoires sur le climat et l'agriculture, en lien avec les chambres d'agriculture.

Le marais de Brouage se situe au sud du Grand Site de France de l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort et couvre 11 000 hectares. Avant d'avoir sa physionomie actuelle, il s'agissait d'un havre où l'eau salée était bien plus présente que l'eau douce et on y produisait du sel. C'est la présence de la mer qui a poussé à construire une ville fortifiée dans un méandre de ce havre. Progressivement par l'action du climat et de l'homme, la mer s'est retirée, l'homme a conquis des terres pour les cultiver et aujourd'hui l'eau douce domine.

Dans les années 1970 - 1980, un millier d'hectares de marais sont drainés pour de l'agriculture et de l'élevage. Ce sont probablement les terres les plus fertiles de la Charente-Maritime. Une dune artificielle a été édifée en front de mer pour les protéger des invasions marines. L'eau salée et l'eau douce sont donc clairement séparées et de l'intérieur du marais on ne voit pas la mer. Derrière cette dune, une réserve naturelle nationale a été créée. La réserve naturelle de Moëze-Brouage est une des plus importantes de France. Aujourd'hui alimentée en eau douce, elle accueille plusieurs centaines de milliers d'oiseaux migrateurs tout au long de l'année.

Mais les tempêtes Martin en 1999 et Xynthia en

2. <http://www.drias-climat.fr/>

3. <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>

4. <https://tacct.ademe.fr/>

5. <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/>

■ Ci-contre, modification du trait de côte sur la commune de Marennes-Hiers-Brouage.

Cartographie Frédéric Pouget, Université de La Rochelle.

Ci-dessous, le marais de Brouage : vue aérienne sur la citadelle et la Baie de Marenne Oléron. © Geos Ael



2010 sont venues rappeler que ce marais était à l'origine envahi par l'eau salée.

Sur le territoire de l'estuaire, là où les enjeux humains sont importants, des gestes paysagers forts et immédiats sont nécessaires pour répondre à la protection des populations.

Sur le territoire du marais, où les enjeux en termes de protection de vies humaines sont beaucoup plus faibles, notre démarche est un peu différente.

L'évolution du marais

Ainsi, sur les 450 kilomètres de côtes du département, seuls les 15 kilomètres de côtes du marais n'ont pas fait l'objet de programme de prévention des inondations. Considérant que le marais doit aussi apporter sa pierre à l'atténuation des effets du changement climatique, les deux intercommunalités concernées – la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan au nord et la Communauté de communes du bassin de Marennes au sud – ont signé un Contrat de progrès territorial, soutenu par



L'objectif est de permettre à la mer de reprendre progressivement ses droits, en accompagnant ce territoire dans l'écriture d'une nouvelle page de sa très longue histoire. La mission des élus est d'accompagner les habitants, en partageant le savoir fourni par les scientifiques, pour qu'ils puissent croire à l'avenir dans ce territoire.

Alain BURNET



■ L'estuaire de l'Orne. © Frédéric LARREY - Conservatoire du littoral

l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui vise à redonner des fonctionnalités au marais et optimiser aussi sa capacité à absorber du carbone. L'objectif est de permettre à la mer de reprendre progressivement ses droits, en accompagnant ce territoire dans l'écriture d'une nouvelle page de sa très longue histoire. La mission des élus est d'accompagner les habitants, en partageant le savoir fourni par les scientifiques, pour faire en sorte qu'ils puissent croire à l'avenir dans ce territoire. Ainsi, avec le Conservatoire du littoral, propriétaire de la réserve naturelle, et les deux intercommunalités, est mené un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention dans un premier temps, qui correspond à trois ans de travail avec les acteurs du territoire pour faire partager ce constat et envisager les évolutions. Faudra-t-il par exemple déplacer la réserve naturelle – qui abrite aujourd'hui des milieux d'eau douce – et ainsi aller contre l'évolution naturelle sur ce territoire? Sachant que les terres agricoles cultivées auront du mal à rester aussi fertiles si la mer revient souvent, faudra-t-il les déplacer? Et le cas échéant "pour aller où?", car comme partout en France avec l'augmentation de la population et le développement du bâti, la surface agricole diminue tous les ans. Ou faudra-t-il, au contraire, accompagner le monde agricole dans une évolution des pratiques qui permettent d'accepter que la mer vienne par moments, à travers certains types de pâturage, en relançant les marais salants...? Ces évolutions seront beaucoup plus longues à mettre en place que la construction d'une digue. Mais parce que cela va être très long, il est urgent de commencer.

LA DÉMARCHE ADAPTO, UNE APPROCHE PAR LE PAYSAGE DANS L'ESTUAIRE DE L'ORNE

Regis LEYMARIE,
Délégué adjoint du Conservatoire du littoral
en Normandie

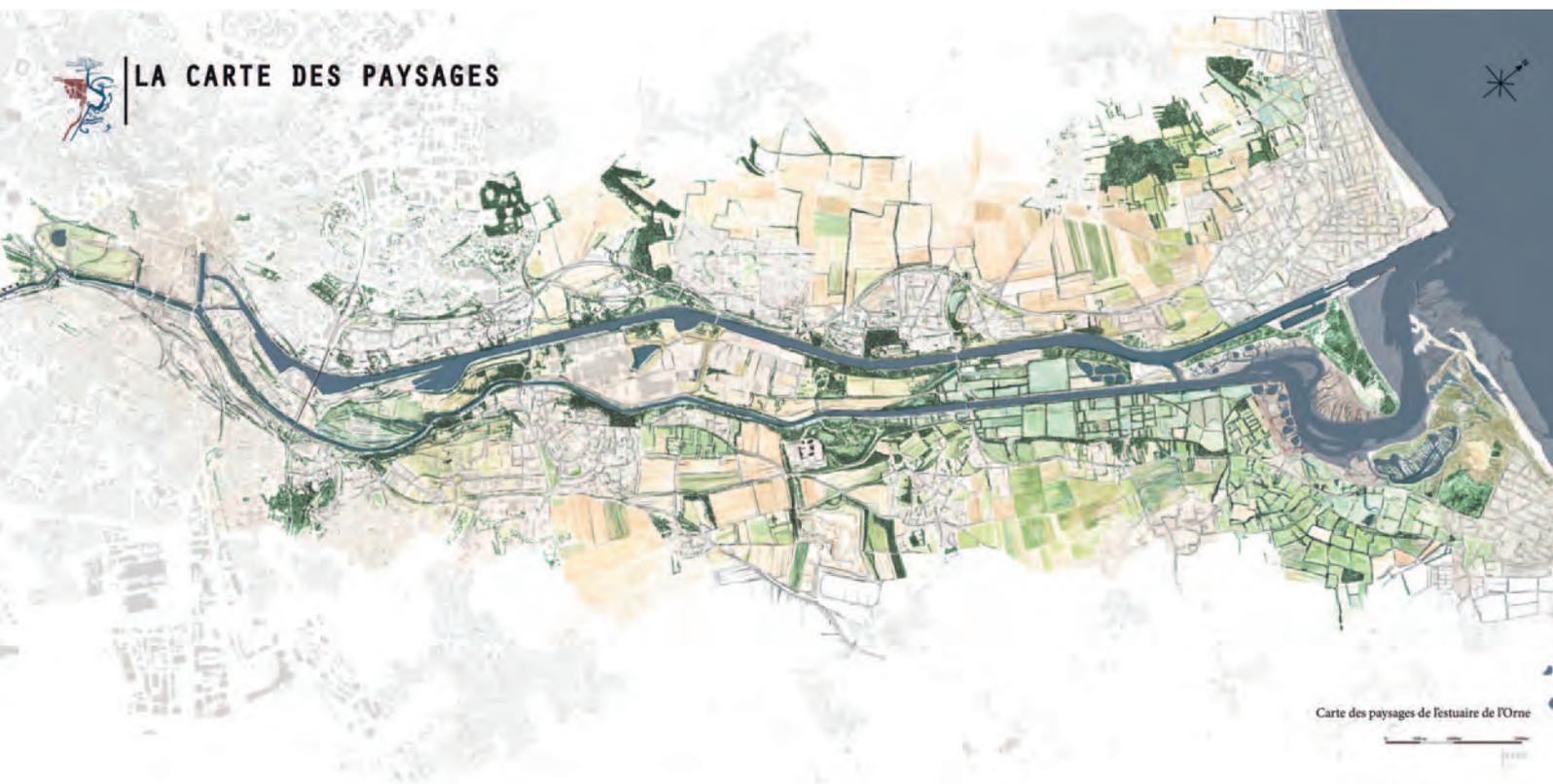
Dès 1994, le Conservatoire du littoral organisait des ateliers sous l'égide de son Conseil scientifique sur la question de l'adaptation au changement climatique et de l'érosion. Aujourd'hui, avec plus de 210 000 hectares acquis sur le littoral français, le sujet est prioritaire pour l'établissement. Depuis 2015, avec l'appui de l'Union européenne, il a lancé la démarche Adapto sur dix sites dont l'estuaire de l'Orne.

Ce dernier a déjà connu plusieurs démarches sur les questions d'adaptation. En 2011 a débuté le programme LiCCo (Littoraux et changements côtiers), mené en partenariat avec les Britanniques, qui comportait un volet historique, permettant de faire le lien entre Caen et la mer, et un volet prospectif. Ont suivi des démarches pré-opérationnelles, dans un objectif de dépoldérisation. Les études techniques menées dans ce cadre se sont toutefois révélées largement insuffisantes en matière d'appropriation des élus et des riverains. Deux ans plus tard, une enquête de perception sociale a donc été confiée au CPIE de l'Orne. Les projets de dépoldérisation nécessitent de très longues années avant de pouvoir arriver un jour peut-être à une reconnexion terre et mer.

La démarche Adapto propose une approche par



LA CARTE DES PAYSAGES



Carte des paysages de l'estuaire de l'Orne

■ Cartes des paysages de l'Estuaire de l'Orne. Elle permet d'élargir la perception de l'estuaire de Caen à la mer.

© M. CABANIS & M. HINTZY - Conservatoire du littoral



Si jusqu'à présent, nous nous concentrons sur la partie la plus aval de l'estuaire, Adapto nous a conduit à considérer l'ensemble du territoire de Caen jusqu'à la mer, dans une approche non anxiogène, qui ne soit pas exclusivement centrée sur les risques. Le champ des possibles a été exploré en travaillant sur l'ensemble des domanialités publiques.

Regis LEYMARIE

le paysage – qui permet d'appréhender à la fois l'histoire et les perspectives – en partenariat avec l'École nationale du paysage de Versailles. Si jusqu'à présent, nous nous concentrons sur la partie la plus aval de l'estuaire, Adapto nous a conduit à considérer l'ensemble du territoire de Caen jusqu'à la mer, dans une approche non anxiogène, qui ne soit pas exclusivement centrée sur les risques. Le champ des possibles a été exploré en travaillant sur l'ensemble des domanialités publiques, en faisant le lien avec les espaces naturels sensibles du Département, avec les compétences des collectivités et avec tous les documents cadres d'urbanisme. Un riche document a été produit, comprenant un volet historique et un volet prospectif, mais aussi la première carte des paysages de Caen jusqu'à la mer. Ces éléments ont pu être partagés sur tout le territoire avec les élus et les partenaires. Nous avons en effet fait le choix de ne pas travailler directement avec les populations, mais avec les acteurs en capacité d'agir sur les questions d'aménagement à moyen-long terme.

Accompagner les évolutions du littoral

La montée de la mer dans l'estuaire, qui se fait également par capillarité dans les polders en dépit des digues, pose la question de l'avenir des digues qui ne protègent pas directement les enjeux humains,

portuaires ou économiques. Ainsi, les secteurs de zones humides et les secteurs agricoles pourraient constituer demain à la fois des champs d'expansion de crues et des espaces de renaturation. Pour accompagner ces évolutions et l'adaptation du littoral, une coordination des politiques publiques est indispensable.

Une trajectoire d'évolution de l'estuaire a été tracée aux horizons 2025, 2030 et 2050 pour :

- Anticiper afin de ne pas subir;
- Préparer les futures reconnections terre-mer;
- Accompagner l'arrivée, et parfois le retour, de la mer dans les polders, ce qui nécessite d'enclencher des procédures sur les statuts des digues et autres ouvrages.

Dans le Calvados, la pression foncière et l'étalement urbain sont importants et les conséquences de la montée des eaux pour l'activité agricole vont être compliquées à gérer.

Changer d'échelle

Au terme de cette démarche Adapto, l'ensemble des acteurs a convenu qu'aujourd'hui l'estuaire de l'Orne n'était perçu que dans sa partie la plus aval. Le parti pris qui est le nôtre ainsi que celui des collectivités ayant participé à la démarche – et notamment la Communauté urbaine de Caen et Ports de Normandie – est donc de changer d'échelle en appréhendant l'estuaire comme un vaste hydro-système, et également d'anticiper la mise en œuvre d'opérations de renaturation ou d'adaptation à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Ce travail mené il y a trois ans essaime aujourd'hui puisque Ports de Normandie a intégré dans son schéma directeur une partie de ses orientations. D'ores et déjà, dans le cadre d'une mesure compensatoire, il a reconnecté un des polders de son domaine, avec un résultat immédiat : en trois semaines, l'avifaune a réagi avec la réapparition d'espèces qui n'avaient plus été vues depuis vingt ou trente ans sur le site. De même, les élus de la Communauté urbaine de Caen la Mer et de la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge devraient essayer d'intégrer cette démarche dans leurs documents stratégiques.

L'étape en cours aujourd'hui est l'appropriation de ces enjeux par le public. Le Conservatoire du littoral a confié au CPIE de l'Orne la réalisation d'une exposition grand public itinérante "2100 l'Odyssée de l'estuaire", destinée à parcourir les communes de l'estuaire. Un livret de l'exposition a été conçu dans un esprit très décalé, mais à partir de données scientifiquement validées.

En conclusion, nous retiendrons de cette démarche Adapto quelques idées-forces :

- Voir beau, et l'approche par le paysage en ce sens est assez remarquable car elle permet de communiquer;
- Voir grand, c'est-à-dire changer d'échelle;

- Voir mouvement parce que le paysage n'est pas statique;

- Voir projet, en ce sens le projet de paysage peut constituer un élément-clé pour les territoires qui s'y engagent.

COMPOSER ET ANTICIPER AVEC UNE VALEUR PAYSAGÈRE QUI LIMITE LES VARIABLES D'AJUSTEMENT FACE AU CHANGEMENT

Bertrand GAUVRIT,
Directeur de l'Association des Climats du
vignoble de Bourgogne

En Bourgogne, un climat est une parcelle de vigne, qui a comme particularité d'être de petite taille, délimitée depuis des siècles, nommée, constituée d'un unique cépage – pinot noir ou chardonnay –, vendangée et vinifiée séparément. Elle produit donc un vin typique du lieu, qui porte le même nom que sa parcelle d'origine. Seul le savoir-faire du vigneron, principalement manuel, permet d'exprimer le terroir, quelles que soient les conditions climatiques, dans une alliance de la terre, de l'homme et de la plante. C'est un modèle de viticulture de terroir reconnu par le monde entier. C'est à ce titre que les Climats de Bourgogne ont été retenus en 2015 sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité, en tant que paysage culturel, incluant non seulement les parcelles viticoles, mais l'ensemble des 40 villes et villages et 13 000 hectares sur lesquelles elles sont implantées. La culture née de cette économie locale et les savoir-faire sont également intégrés dans cette inscription.

La mission de l'association est de protéger, faire vivre et transmettre la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de ce bien Unesco. Dans le cadre de notre inscription au patrimoine mondial, une commission développement durable a été mise en place. Depuis plusieurs années, le monde viticole bourguignon se penche sur la problématique du changement climatique qui va avoir des conséquences sur les caractéristiques organoleptiques des vins, leurs modes de production et leurs marchés, ce que nous ressentons déjà fortement ces dernières années. La valeur même de ce paysage et de la viticulture pratiquée – sans aucun assemblage de parcelles ou de cépages – limite fortement les variables d'ajustement face au changement climatique. Cet équilibre est fragile et difficile à maintenir.

Conserver, produire et innover

La stratégie d'adaptation, réfléchie au niveau national par la filière viticole, comporte plusieurs options. Le

terroir des Climats a opté pour l'instant pour une stratégie conservatrice avec un volet innovation, articulé autour de plusieurs domaines, dont certains ont un impact direct sur le paysage et donc l'inscription au patrimoine mondial.

Il s'agit d'abord d'approfondir les connaissances. Pour ce faire, 80 stations météorologiques nouvelles ont été installées, 8 modèles de prévision permettent de réfléchir aux adaptations possibles et de nombreux programmes de recherche ont été lancés depuis quelques années sur ces sujets, avec des investissements de plusieurs millions d'euros.

La stratégie nécessite également d'agir sur les conditions de production. Le cycle hydrologique, qui va être très affecté, impose une meilleure gestion de l'eau. En Bourgogne, l'irrigation est interdite par les cahiers des charges de l'INAO et les vignes sont forcées d'aller chercher l'eau en profondeur; ce qui leur permet de résister aux années de sécheresse; néanmoins certains s'interrogent sur l'avenir de cette restriction. Pour s'adapter, les pratiques culturales sont en pleine mutation, avec notamment des expérimentations sur l'écartement des rangs et la modification de l'orientation des parcelles, qui vont entraîner une restructuration conséquente du paysage. Depuis une dizaine d'années, nous expérimentons également différents systèmes de végétalisation entre rangs pour assurer le stockage de l'eau. On peut également évoquer les divers dispositifs de protection contre le gel ou la grêle (filets validés par l'INAO) qui impacteraient considérablement le site. Enfin, un énorme travail est engagé depuis 1995 par le Groupe d'étude et de suivi des terroirs (GEST)¹ sur la place des haies et des arbres dans ces dispositifs d'adaptation. Il convient par ailleurs de favoriser un matériel vé-

gétal adapté, sans écarter la possibilité un jour ou l'autre d'avoir recours à d'autres cépages. Un travail a ainsi été confié au GEST en 2017 pour récupérer d'anciens cépages avec la mise en place d'un conservatoire. Des clones naturels sont aussi expérimentés et des travaux menés sur les porte-greffes pour apprécier leur adaptation au changement climatique. Une mission auprès d'autres vignobles dans le monde, permettra de voir comment le pinot noir et le chardonnay se sont adaptés sous d'autres climats. Enfin, modélisations et prospectives sont réalisées pour appréhender les risques phytosanitaires, qui vont forcément évoluer avec le changement climatique.

L'objectif est également de contribuer à l'atténuation du changement climatique. Nombre de domaines viticoles font aujourd'hui leur propre bilan carbone et des labels bas carbone se mettent en place. Nous nous intéressons également au stockage de carbone dans les sols avec divers travaux de recherche.

Chaque année, quelques deux millions d'euros sont ainsi investis par l'interprofession viticole bourguignonne sur le sujet du changement climatique et plusieurs appels à projets ont été lancés à destination des scientifiques. Mais un vrai besoin de concertation des acteurs et de coordination des programmes se fait ressentir. L'association des Climats de Bourgogne essaie d'assurer ce lien pour que le site du patrimoine mondial soit pris en compte dans cette recherche d'adaptation au changement climatique. ■

1. Le GEST est une association qui regroupe plus de 120 vignerons bourguignons, mène des études indépendantes, forme et permet l'échange d'expériences.

■ La mosaïque des Climats de Bourgogne. © J.L. BERNUY





Séquence thématique

S'approprier le changement
à travers les outils de co-construction
et de sensibilisation

Roger GOUDIARD

Administrateur référent du Grand Site
de France Bibracte - Mont Beuvray



Catherine TROMAS

Vice-présidente culture et valorisation
du patrimoine du Parc Naturel
Régional du Marais poitevin

Jérôme FROMAGEAU, animateur
Conseiller culture à la Commission nationale
française pour l'Unesco

S'approprier le changement à travers les outils de co-construction et de sensibilisation

OUVERTURE

Jérôme FROMAGEAU,
Conseiller culture à la Commission nationale
française pour l'Unesco

La Commission nationale de l'Unesco est impliquée dans le suivi et la mise en œuvre de tous les programmes d'activités de l'Unesco. Concernant la culture, elle a en charge le suivi de plusieurs conventions : celle de 1954 sur la protection des biens culturels en temps de conflit armé, celle de 1970 sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, celle de 1972 sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, celle de 2001 sur le patrimoine culturel subaquatique et celle de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle suit également les réserves de biosphère et les Géoparcs, dont certaines et certains sont intégrés au sein du Réseau des Grands Sites de France. La Commission est très sensible à ce qui est fait au sein de ce réseau, à travers les réunions qui permettent d'échanger sur des pratiques et éventuellement de soutenir des demandes d'inscription de pays tiers. Au sein de l'Unesco, plus de 30 programmes se penchent sur la question du changement climatique. Aujourd'hui, ce changement interroge les acteurs du patrimoine qui doivent agir en conséquence. Comment s'approprier ces changements ? Comment travailler ensemble à des échelles qui ne sont pas forcément les mêmes ? Comment sensibiliser les habitants ? Quelles démarches pédagogiques peuvent favoriser l'appropriation des changements à venir ?

UN DISPOSITIF D'INNOVATION TERRITORIALE POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Roger GOUDIARD,
Administrateur référent du Grand Site de
France Bibracte - Mont Beuvray

Le Morvan est identifié comme une sorte de "vigie climatique", car il est précocement impacté par le climat. Les pronostics de l'ONERC annoncent une température moyenne annuelle passant de 11 à 15°C à la fin du siècle, une température moyenne estivale passant de 24 à plus de 30°C. La géologie du massif offre peu de capacité de stockage de l'eau, ce qui l'expose à des tarissements des ruisseaux et des sources en été. Les trois années de sécheresse – 2018, 2019 et 2020 – l'ont démontré. Ces sécheresses rendent encore plus dures les conditions du modèle conventionnel d'élevage, orienté sur le "naissage" de veaux maigres à faible valeur ajoutée. À court terme, la reprise des exploitations des éleveurs qui partent à la retraite – déjà hypothéquée du fait de pâturages pauvres – est de plus en plus compromise. L'abandon des plus mauvaises prairies – sur les pentes – accélère la déprise agricole. À moyen et long terme, il faut trouver de nouvelles formes d'agriculture adaptées à la mutation climatique et aux évolutions sociétales. Le réchauffement climatique est aussi à l'origine de graves problèmes sanitaires dans les forêts. À court terme, des attaques massives de scolytes imposent de larges abattages sanitaires dans les plantations d'épicéa, qui viennent légitimer la mauvaise pratique déjà bien ancrée des coupes rases. À long terme, la pérennité de la hêtraie n'est pas garantie ; et la question des essences de substitution hante les forestiers, dont l'horizon de raisonnement – le siècle, a minima le demi-siècle – est dans la plus grande incertitude.



© Antoine MALLIER

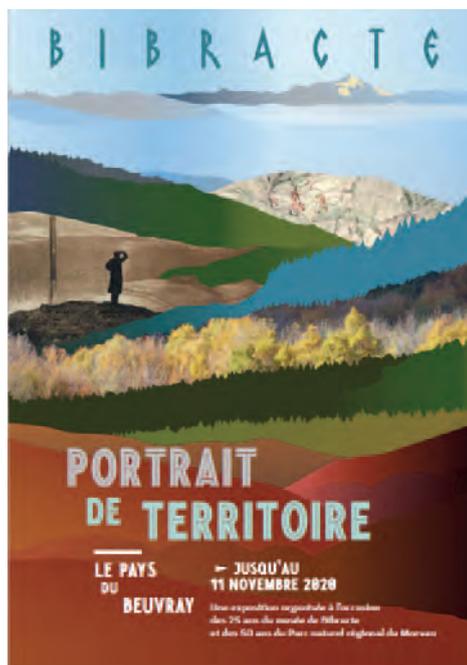
■ Le paysage du Beuvray et l'exposition "Portrait de territoire", sur l'évolution des paysages et de l'occupation humaine.

La conjonction de ces phénomènes climatiques, géologiques et humains tendent à brouiller le paysage-type de la moyenne montagne morvandelle occasionnant ainsi une perte de "lisibilité" des reliefs et mettant à mal la qualité de ces lieux. Face à cette dégradation des paysages, l'enjeu pour les gestionnaires du Grand Site – l'EPCC Bibracte et le PNR du Morvan – est dans la mise en place d'un dispositif d'innovation territoriale. Ce dispositif est appelé à jouer sur les trois activités structurantes du territoire – les économies agricole, forestière et résidentielle – qui font le paysage en mouvement du Grand Site.

Dans le secteur agricole, l'objectif est d'une part, d'accompagner les collectifs innovants de jeunes agriculteurs, souvent néo-ruraux; et d'autre part, de contribuer à la lutte contre la déprise agricole, notamment en promouvant des regroupements de type association pastorale. Un programme d'action a été initié, qui va être renforcé, en partenariat avec les deux chambres d'agriculture et avec la SAFER, le foncier constituant un point clé de solution.

Dans le secteur forestier, l'objectif est d'inciter les petits propriétaires privés, qui sont majoritaires, à se regrouper pour aller vers une gestion concertée par massif forestier; et aussi de lancer une expérimentation de grande ampleur sur les essences et pratiques forestières de demain, en lien avec d'autres régions d'Europe.

Dans le secteur de l'économie résidentielle et du tourisme, l'objectif est de promouvoir un tourisme diffus, exploitant la mosaïque de sites du territoire et pas seulement le cœur de site, incitant les visiteurs à prolonger leurs séjours.



Impliquer la société civile dans la gestion

Le diagnostic territorial a montré la nécessité de mettre en place un dispositif d'animation et d'expertise territoriale et l'intérêt de l'asseoir sur les 1000 kilomètres de chemins ruraux, qui depuis toujours tiennent ensemble les 11 communes du Grand Site et qui demain canaliseront la mise en partage des bonnes idées et permettront aux innovations d'essaimer. La force de ce réseau de chemins réside dans le fait qu'il est reconnu par l'ensemble des acteurs comme un patrimoine fédérateur. L'entrée en jeu de la société civile est un facteur déterminant d'implication des habitants et d'efficacité dans la gestion du Grand Site. L'association "Chemins" a été créée pour venir en appui aux gestionnaires du Grand Site – en se concentrant sur l'animation des débats au sein de la population; afin de réfléchir et agir ensemble sur le paysage en mouvement.

L'édition 2019 de la conférence annuelle du territoire – co-organisée par le Grand Site et le PNR du Morvan –, dont le “grand invité” était le philosophe Bruno Latour, a permis de dessiner un nouveau paradigme politique, destiné à remplacer l'opposition traditionnelle entre les deux pôles Global/Modernité/Progressisme et Local/Archaïsme/Conservatisme. Pour faire face à une crise structurelle – obligeant à prendre en compte la mutation climatique et la finitude de la planète – il propose un nouvel “attracteur politique”, qu'il nomme le “Terrestre”; par lequel les humains acceptent qu'ils ne peuvent plus se considérer comme étant à part et au dessus, et doivent accepter leur statut d'êtres vivants comme les autres, de “terrestres parmi les autres terrestres”. Les concepts scientifiques de “zone critique” et de “co-viabilité”, et les notions philosophiques “d'inter-dépendance”, de “terrains de vie partagés” et “d'attachement”, sont mobilisés pour poser les bases d'une nouvelle manière de faire de la politique.

S'inscrivant dans cette perspective, l'association “Chemins” veut recourir à la médiation artistique entre la science et les gens, pour réfléchir ensemble à la mutation climatique et aux moyens d'y faire face. Une conférence permanente de type “Mon Grand Site” va être instaurée. Il s'agit d'une approche culturelle. La scène sera constituée des 1 000 kilomètres de chemins ruraux sur lesquels se succéderont des “promenades utopiques”, des “banquets des vivants”, des résidences collectives d'artistes élargies aux habitants, aux élus, aux administrations, aux chercheurs, etc. L'objectif est de parvenir à terme à la mise sur pied d'un “Parlement des vivants”, inspiré du “Parlement du Fleuve” sur la Loire et du “Parlement de l'Estuaire” en Charente.

Ce projet constitue une sorte de “Laboratoire d'art politique” pour permettre de sortir du cadre ordinaire de raisonnement des décideurs politiques, de créer des langages communs aux administrations et aux habitants pour partager des connaissances, pour débattre et imaginer des possibles”; et *in fine*, faire collectif en associant “Puissance publique” et “Puissance citoyenne”. Le Grand Site a commencé à construire sa boîte à outils, dont les trois premiers outils de sensibilisation sont d'ores et déjà au point et opérationnels:

- Les 1 000 kilomètres de chemins ruraux ont été cartographiés et intégrés dans un SIG¹, mis à la disposition des 11 municipalités du Grand Site pour en faire un outil de gestion en commun.
- Les interviews et témoignages enregistrés sont une manière d'organiser l'écoute des gens et de faire circuler largement leur parole. Des “capsules vidéo”

sur l'évolution du paysage vu par les habitants ont été réalisées en partenariat avec un média associatif local, ODIL-TV².

- Un observatoire des paysages est en construction en partenariat avec l'EPCC de Bibracte, le Parc du Morvan et une petite association villageoise: “Patrimoine du pays de Glux-en-Glenne”. Les premiers contenus sont présentés dans l'exposition “Portrait de Territoire” au Musée de Bibracte.

Il est important, pour faire face à la mutation climatique, d'être lucide, notamment sur le fait que le paysage n'est jamais quelque chose d'immuable. Cette exposition montre aux visiteurs que de très nombreux paysages se sont succédés les 3 derniers millénaires sur ce territoire, faisant fluctuer la répartition entre espace forestier et espace agricole. En conséquence, il faut faire attention au danger de réification³ des paysages. De tout temps et en tous lieux, les hommes ont été face à un paysage en mouvement; c'est particulièrement vrai aujourd'hui où la mutation climatique promet une modification accélérée des conditions écologiques et un bouleversement des modèles sociétaux.



Le projet constitue une sorte de “Laboratoire d'art politique” pour permettre de sortir du cadre ordinaire de raisonnement des décideurs politiques, de créer des langages communs aux administrations et aux habitants pour partager des connaissances, pour débattre et imaginer des possibles”; et *in fine*, faire collectif en associant “Puissance publique” et “Puissance citoyenne”.

Roger GOUDIARD

1. Système d'information géographique

2. <https://odil.tv/portrait-de-territoire-en-kaleidoscope-carte-parlee-du-pays-du-beuvray/>

3. “Processus par lequel on transforme quelque chose de mouvant, de dynamique, en être fixe, statique”, dictionnaire Larousse.

CONNAÎTRE ET SENSIBILISER EN GRAND

Catherine TROMAS,
Vice-présidente culture et valorisation du
patrimoine du Parc Naturel Régional du Marais
poitevin

À la différence des autres marais présentés durant ces rencontres, le Grand Site de France du Marais poitevin est très boisé, avec une problématique liée au changement climatique concernant l'avenir de ses arbres. Le Grand Site est inclus dans le territoire du Marais poitevin, qui va de Niort jusqu'à la mer. Deux siècles avant notre ère, ce territoire était un golfe marin, qui a depuis été partiellement comblé. Le Marais poitevin est par ailleurs le réceptacle d'un très grand bassin versant dont il reçoit les apports d'eau douce. Mais étant sous l'influence des marées, cette eau douce n'est évacuée qu'à marée basse, dans un mode de fonctionnement très complexe soumis à l'intensité de ces marées. Au fil du temps, ce marais a donc été aménagé par l'Homme pour son exploitation. À la fois côté littoral pour empêcher les avancées marines, et côté bassin versant pour canaliser les eaux douces, un système de digues et d'ouvrages hydrauliques a été construit. Trois grandes entités en résultent : les marais maritimes, les marais desséchés, protégés des eaux et, à l'ouest, les marais mouillés, régulièrement inondés. Ces aménagements ont induit des paysages très différents, depuis la baie de l'Aiguillon avec la mer et les vasières, à la partie marais mouillés en arrivant vers Niort – site classé, labellisé Grand Site de France pour son paysage unique de voies d'eau bordées d'arbres têtards –, en passant par les marais des-

séchés, offrant un paysage beaucoup plus ouvert. Les activités humaines sont importantes dans le Marais poitevin : activités liées à la pêche dans la partie maritime, agriculture dans le marais desséché où les terres sont riches et tourisme dans le marais mouillé, avec les promenades en barque, à vélo ou à pied.

Cet équilibre a été rompu avec le passage de la tempête Xynthia en 2010. Face à ce phénomène brutal et tragique, il y a eu une prise de conscience de l'urgence à réagir collectivement.

L'information non anxiogène par l'art et l'humour

La première étape, avant toute sensibilisation, est la connaissance. Un programme de recherche a donc été construit par le PNR avec l'Université de La Rochelle, dont les résultats ont été médiatisés à travers deux colloques organisés à La Rochelle en 2018 et 2019, auxquels toute la population a été conviée et notamment les étudiants. Des actes ont été édités. Pour aller plus loin et toucher un public encore plus large, d'une manière non anxiogène, nous avons associé d'autres acteurs, dont des artistes, pour nous aider à mieux faire partager ces connaissances en les rendant plus dynamiques. Un show scientifique, intitulé "Hé... la mer monte!"¹ a donc été conçu, avec l'intervention de scientifiques – en particulier Eric Chaumillon, chercheur à l'Université de La Rochelle –, accompagné d'un jeune Youtuber, Professeur Feuillage, et d'un dessinateur, Guillaume Bouzard. Ce show scientifique a été présenté pour la première fois à La Rochelle en 2018, puis à Rochefort, Luçon et Niort. Il sera également présenté lors du congrès de l'UICN 2021. Ce spec-

1. <https://vimeo.com/313417290>

■ Le show scientifique "Hé... la mer monte!" du PNR Marais poitevin. © Olivier BOE





■ Outils de sensibilisation du PNR Marais poitevin sur le climat: l’affiche du show scientifique “Hé... la mer monte!”, et l’appel à projet “Agir pour le climat de demain” auprès des écoles.

tacle est une façon humoristique de partager des connaissances scientifiques sur le changement climatique, afin que chacun s’approprie ces questions et puisse s’interroger sur la manière dont il peut agir à son niveau.

Depuis quelques années nous avons également mis en place des programmes avec les jeunes, notamment auprès de toutes les écoles du territoire, de la maternelle jusqu’au lycée, sous forme d’un appel à projets annuel avec un thème spécifique chaque année. En 2019-2020 il s’agissait de l’arbre, et l’année 2020-2021 sera axée sur le changement climatique. Cela commence par un travail de sensibilisation avec les enseignants, grâce à notre fort partenariat avec l’Éducation nationale. La convention signée au niveau national entre le Ministère de l’Éducation nationale, le Ministère de la Transition écologique et la Fédération des Parcs naturels régionaux a en effet été déclinée au niveau du PNR du Marais poitevin. Pour ce projet, le Parc accompagne les enseignants, mais aussi tous les éducateurs à l’environnement du territoire dans la construction d’outils pédagogiques sur le changement climatique. Pour multiplier encore les publics touchés, d’autres actions sont mises en place sur le territoire à travers les plans climats air-énergie territoriaux, qui sont l’occasion de réunir un grand nombre d’élus et d’acteurs pour construire ensemble ces politiques. Le Parc naturel régional organise des sorties de terrain pour les élus, des ateliers participatifs sur le “pay-



L’équilibre a été rompu avec le passage de la tempête Xynthia en 2010. Face à ce phénomène brutal et tragique, il y a eu une prise de conscience de l’urgence à réagir collectivement.

Catherine TROMAS

sage de demain” et diverses expérimentations. Il bénéficie par ailleurs sur ce thème de l’accompagnement de son Conseil scientifique et prospectif. Je terminerai par cette citation du Capitaine Paul Watson, de l’ONG du Sea Shepherd: “Au lieu d’accepter les choses que vous n’arrivez pas à changer, choisissez de changer les choses que vous n’arrivez pas à accepter.” ■

Alain FREYTET, paysagiste conseil auprès du Réseau des Grands Sites de France -

Ces outils de la co-construction ont fait émerger presque un nouveau métier dans la pratique du paysagiste. En effet, il n'est plus question du paysagiste qui conçoit un projet de son côté avant de venir le présenter en Conseil municipal, à l'occasion duquel les habitants découvrent brutalement un aménagement auquel ils n'ont pas du tout participé. Aujourd'hui nous sommes dans l'imprégnation, dans une façon de faire projet avec les gens. Cela se passe souvent sur le terrain avec le plus de monde possible. Et il est toujours étonnant de voir comment, en venant sur le terrain, les conflits et les antagonismes s'apaisent et comment la parole est égale et se délivre – ce qui n'est pas le cas en réunion publique où le contexte et la présidence d'un élu rendent la prise de parole très intimidante. Nous allons jusqu'à faire le projet ensemble, en mimant et installant des éléments qui permettent d'imaginer ce que sera le projet demain. Et dans cette ambiance libérée, les gens parlent de la pluie et du beau temps et de fait abordent le changement climatique, puis la transition écologique. Très souvent, parler ensemble d'un projet de demain amène assez naturellement vers la transition écologique et la sobriété.

La médiation artistique devient là intéressante, parce que, en s'aidant du croquis, de la photo, mais parfois aussi de la musique, du théâtre et du conte, on parvient à mimer ce que sera le projet et c'est une façon de se l'appropriier ensemble. Il est parfois moins chatoyant que si le paysagiste l'avait fait seul, mais finalement il est plus durable.

Il s'agit réellement d'un projet-processus, plus en capacité de s'adapter au changement que les projets un peu fixistes qui ont été guidés par cette manie du concours du paysage qui est vraiment l'anti-projet s'agissant de paysage. ■



20 ANS

10 ANS



Réseau des
Grands Sites
de France

Pôle international francophone
de formation et d'échanges
des gestionnaires de sites
patrimoniaux

Anniversaires

58

■ Louis Villaret, Président du Réseau des Grands Sites de France

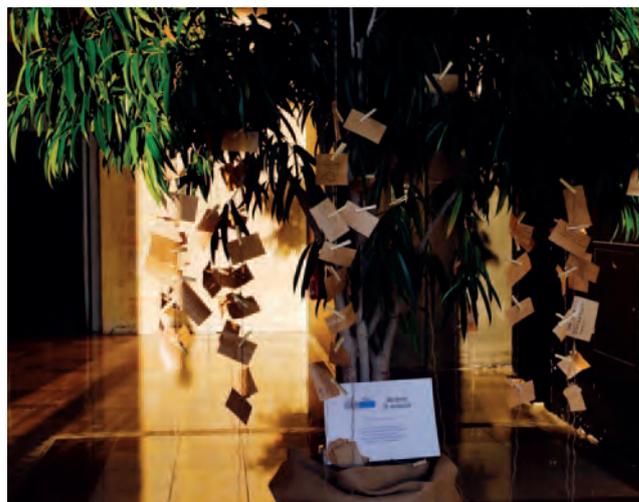
Voici 20 ans, à quelques jours près, le 9 novembre 2000, avait lieu, au Ministère de l'Écologie, l'assemblée constitutive du Réseau des Grands Sites de France.

Depuis, notre Réseau a grandi en veillant à conserver sa dimension humaine. Il a mûri, en accompagnant la réflexion des gestionnaires, élus et techniciens, sur leurs missions, leurs pratiques, les valeurs qui les réunissent, les objectifs qui les mobilisent. Il a apporté sa pierre à la reconnaissance des Grands Sites de France. Le Réseau des Grands Sites de France portait une vision nouvelle : préserver et gérer les sites emblématiques au quotidien et au plus près des habitants pour trouver un équilibre durable entre préservation et accueil. Non pas comme des objets circonscrits avec porte d'entrée et billetterie, mais dans le sens d'un projet collectif, fondé sur la valeur exceptionnelle des lieux.

Il s'est attaché à rester un lieu d'innovation et s'est ouvert au monde avec la création du Pôle international francophone. Faire dialoguer les politiques et les dynamiques qui façonnent le paysage : environnement, tourisme, patrimoine, urbanisme, transport, énergie, agriculture, c'est ce que nous essayons de faire, modestement mais avec exigence, dans les Grands Sites de France.

Je crois que nous pouvons être fiers collectivement de l'action menée depuis 20 ans. De nouveaux défis tout aussi grands nous attendent : faire face à la crise sanitaire et agir pour la relance écologique des territoires, anticiper le changement climatique, intégrer durablement la transition énergétique sans perdre les qualités paysagères des Grands Sites de France, protéger la biodiversité, bâtir un cadre de vie harmonieux, imaginer le tourisme de demain.

Que cet anniversaire soit l'occasion de remercier tous les membres du Réseau et de remercier tous ceux qui, dans les services de l'État, chez nos partenaires, dans les ONG et la société civile, nous accompagnent fidèlement. Rendez-vous en 2040! ■



© Simon DAVID - CARO

■ L'Arbre à vœux pour les 20 prochaines années du Réseau.

■ Vincent Guichard, Directeur du Grand Site de France Bibracte - Mont Beuvray, référent international pour le RGSF

Voilà dix ans qu'a été créé le Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux. L'objectif premier était de répondre à une sollicitation du Centre du patrimoine mondial : créer un espace francophone de formation continue. Le RGSF y a vu l'opportunité de développer à l'international une méthode de travail qu'il avait éprouvé avec succès : l'amélioration des compétences par le transfert d'expérience entre ses membres organisés sous la forme d'une communauté conviviale. L'expérience est concluante à tous les égards : le Pôle existe toujours, avec une collaboratrice dédiée.

Il a vu passer dans ses formations 113 professionnels issus de 36 pays et a su les maintenir en contact. Il a permis de fédérer de nombreux partenaires. Il a donné à la politique des Grands Sites une visibilité à l'international et a inspiré nombre d'initiatives vertueuses en différents lieux de la planète. Il a enfin suscité quelques coopérations durables. À l'heure où le patrimoine et le paysage sont reconnus comme des leviers efficaces pour fonder des projets de territoire respectueux des enjeux de la planète, le Pôle a encore de beaux jours devant lui. ■

■ Dîner des 20 ans du Réseau et 10 ans du PIF à l'occasion des Rencontres à Rochefort.

■ Lassina Simporé, secrétaire général du Ministère de la Culture du Burkina Faso, ancien stagiaire de la formation internationale et qui a accompagné le développement du Pôle depuis sa création, s'est rendu à Rochefort pour participer à la célébration des 10 ans du Pôle international francophone.



© Simon DAVID - CARO

© Simon DAVID - CARO



■ Regard d'Anne Vourc'h, directrice-fondatrice du Réseau (2000-2018)

Je peux témoigner que ce réseau est né d'un BESOIN exprimé par les acteurs locaux, PARTAGÉ par les collectivités et l'État, qui a tout de suite soutenu cette initiative: échanger les expériences des uns et des autres, améliorer les savoir-faire, accroître les compétences. Au service d'un ENGAGEMENT: contribuer à la préservation des sites et des paysages, qui par leur capacité à nous émerveiller, embellissent nos vies.

Mais qu'une telle initiative soit un échec ou un succès, on ne le sait qu'après-coup.

Aujourd'hui qu'il a 20 ans, je crois qu'on peut dire qu'il est vivant et bien vivant.

Il est rassembleur: il réunit les élus ET les techniciens, les collectivités ET les services de l'État.

Il est accueillant: les nouveaux sites y trouvent facilement toute leur place.

Il est soutenant pour ses membres dans les moments de difficultés ou de doutes (et il y en a!).

Il est fertile: les réflexions conduites (comme celles sur l'esprit des lieux, le paysage, le tourisme, etc.) ont rassemblé autour de valeurs communes et donné du sens à l'action dont les résultats sur le terrain sont tangibles.

Il est frugal: il sait faire beaucoup avec peu tout en ayant su diversifier ses financements.

Il est ouvert: la création du PIF était un risque mais quel enrichissement!

Et enfin (et c'est un indicateur qui ne trompe pas!) il est joyeux!

Cette façon de «faire réseau» n'est pas si commune. C'est votre patrimoine culturel immatériel exceptionnel à vous. Il a une valeur immatérielle immense. Bon anniversaire, le Réseau des Grands Sites de France! ■

20 ans, en bref, c'est:

17 collectivités membres en 2000, 51 aujourd'hui, présentes dans 12 Régions, 43 départements, où vivent 1,1 million d'habitants, et qui accueillent annuellement 38 millions de visiteurs...

Une politique portée durant 80 ans par l'État, garant de la préservation et de l'évolution maîtrisée des sites et paysages patrimoniaux, devenue une politique partenariale;

Un label créé par l'État en 2003, inscrit dans le code de l'environnement en 2010 et attribué par le Ministre de l'Écologie à 21 Grands Sites, réunis au sein du Réseau dans une même solidarité avec ceux qui travaillent à l'obtenir un jour;

Un Réseau dont le savoir-faire rayonne et intéresse bien au-delà du cercle des Grands Sites, en France et à l'étranger;

Une expertise reconnue par l'Unesco qui a conduit le RGSF, il y a 10 ans, à développer un «Pôle international francophone». Ce Pôle fédère aujourd'hui près de 130 professionnels provenant de 35 pays. ■



■ Sur l'ancienne base aéronavale de Rochefort. © Marika ARABI-ONNELA - RGSF

Clôture

des 22^{èmes} Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Le regard d'un grand témoin



Michel MÉTAIS

Vice-président de Réserves Naturelles de France

Merci tout d'abord au RGSF pour m'avoir invité à témoigner devant vous. Je voudrais rappeler que les Grands Sites de France constituent un réseau d'espaces protégés qui a une grande importance et toute sa place dans le club des espaces protégés au même titre que la Fédération des parcs régionaux, les parcs nationaux, les réserves naturelles de France, l'association Ramsar France et ses 48 sites, la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral regroupés autour de Rivages de France, les parcs naturels marins, les réserves de biosphère... J'ai pu constater pendant ces deux journées l'énergie qui vous anime et pense que vous devriez transmettre cette fraîcheur d'esprit aux autres réseaux.

Les Grands Sites de France ont une prédilection pour les paysages et ont un rôle majeur à jouer pour apporter leur expérience aux autres têtes de réseau dans ce domaine.

Les paysages dont nous héritons sont très dépendants de l'empreinte de l'homme qui de tout temps a façonné la nature ; la communication de Bibracte - Mont Beuvray dans le Morvan est édifiante à cet égard. Imagine-t-on les marais de Brouage couverts de marais salants au XII^{ème} - XV^{ème} siècle ? L'installation de l' Arsenal de Rochefort en 1666 a durablement façonné les rives de la Charente jusqu'à l'estuaire avec les chemins de halage et les forts de défense installés jusque sur les îles Madame et d'Aix. Le Grand Site de France de la Vallée de la Vézère a témoigné de l'évolution récente de l'agriculture en zone de moyenne montagne qui conduit en moins d'un siècle à l'abandon de l'élevage et à la fermeture des paysages ouverts gagnés par la forêt. Dans

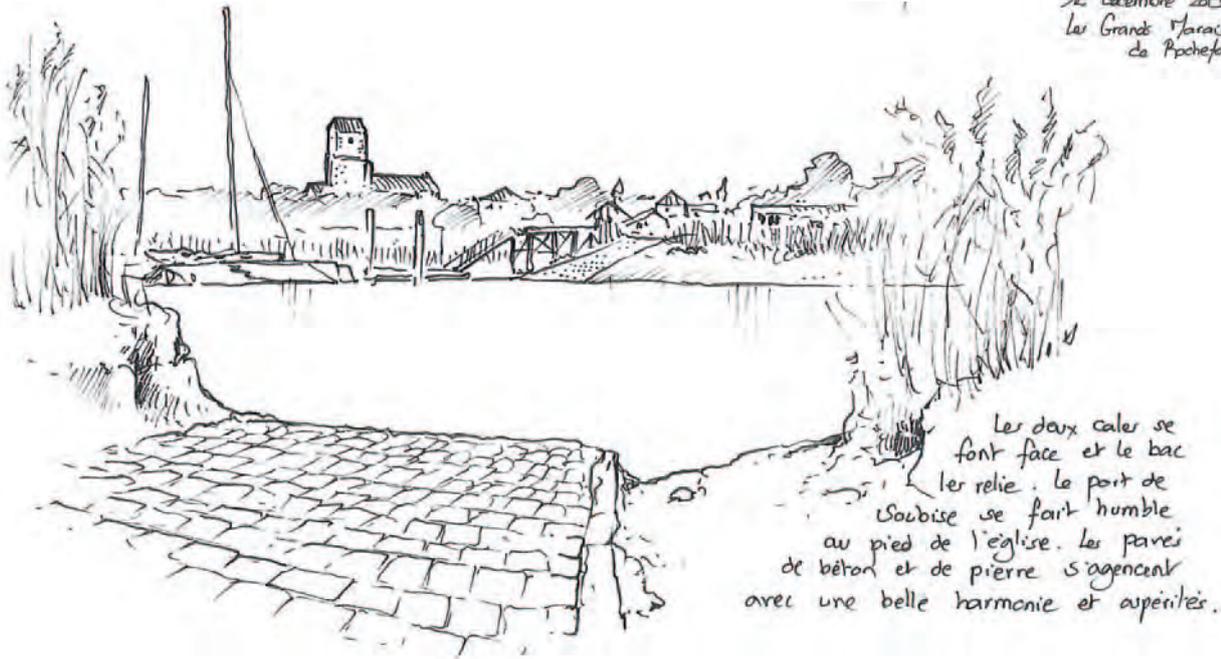
les marais littoraux, c'est plutôt la mise en culture dans les années 1970-1990 qui a succédé en partie aux prairies d'élevage séculaires avec les conflits liés à la gestion de l'eau et de la biodiversité.

La notion de protection des sites, des paysages est-elle compatible avec la mutation de la société et de son économie rurale ? Regardez le cas du marais de Brouage ou du Marais poitevin dans les années 1960-1970 : il n'y avait pas un champ de maïs ou de tournesol, pas une cigogne blanche nichant sur les pylônes, pas un héron blanc (aigrette ou héron gardeboeuf), pas un ragondin dans les fossés, ni la jussie ou les écrevisses américaines. Comment expliquer ces évolutions ? L'agriculture intensive liée aux drainages enterrés est un facteur déterminant heureusement stoppé mais les effets du réchauffement climatique expliquent la colonisation d'espèces méditerranéennes en France.

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES, ENTRE VARIABLES ET INVARIABLES

Les paysages naturels résultent de multiples facteurs que nous ne sommes pas en mesure d'analyser sans recul. En 1976, date de l'adoption de la loi sur la protection de la nature à laquelle nous devons la protection des habitats naturels, les réserves naturelles, les arrêtés de biotope, les études d'impact sur l'environnement... "protéger" signifiait l'immobilité d'une situation donnée – une espèce en bon état de conservation s'assimilait au "gel" de sa répartition dans le territoire – l'arrêt des changements évolutifs des populations animales et végétales, une vision plus statique dans les changements de distribution de ces populations... Quarante ans plus

12 décembre 2019
Les Grands Marais
de Pochefont



Les deux caler se font face et le bac les relie. Le port de Soubise se fait humble au pied de l'église. Les pavés de béton et de pierre s'agenceant avec une belle harmonie et aspièrés.

© Alain FREYTET, paysagiste concepteur

tard les concepts ont bien changé: les espèces qui composent le patrimoine naturel d'une région évoluent sous l'effet de multiples critères complexes. La nature et les paysages sont en perpétuelle évolution du fait entre autres des usages que l'homme imprime sur les ressources naturelles dont l'eau, les sols et les paysages. Tous les espaces en milieu rural sont confrontés à l'évolution plus ou moins rapide de leurs paysages du fait de phénomènes infectieux – à l'origine de la disparition de l'orme champêtre en moins de trente ans –, de phénomènes climatiques – à l'origine de l'apparition des hérons blancs dans toutes les zones humides du pays –, de facteurs humains à l'origine d'EEE (espèces exotiques envahissantes), comme la jussie, le ragondin, l'écrevisse américaine, le frelon asiatique ou la tortue de Floride qui par leur envahissement per-

turbent la biodiversité autochtone... Bref, les activités humaines qui vont des mutations de l'agriculture à l'introduction d'EEE et aux changements climatiques altèrent rapidement nos paysages.

La bonne gestion d'un Grand Site réside dans la cohabitation la plus harmonieuse possible entre les activités humaines, la nature et les paysages. Le maître-mot: il faut s'adapter. La séparation de ces thématiques n'est plus suffisante et pensable à une époque où les grands enjeux sont devenus planétaires (disparition des espèces, changements climatiques, épidémies...). Il n'y a pas une planète pour l'homme et une autre pour la nature; il faut penser les deux, ensemble. Le réchauffement climatique accélère le mouvement, les écosystèmes se modifient, s'adaptent, se déplacent. Les aires protégées ne suffisent plus à protéger les espèces et leurs habitats, les grands processus du cycle du carbone, de l'eau...

Il y a cependant des invariables dans l'évolution des paysages dans les Grands Sites qu'il est bon de distinguer des effets des changements climatiques.

- Les paysages sont fortement altérés par une urbanisation galopante et mal maîtrisée, par les infrastructures linéaires qui fragmentent le territoire notamment dans les sites à forte croissance démographique (littoral, sud de la France) là où se situent de nombreux Grands Sites: dans les dix dernières années, 650 000 hectares d'espaces naturels et ruraux ont disparu en France métropolitaine. Par ailleurs, il y a un gros effort à faire au niveau de la qualité architecturale des extensions urbaines et de leur emplacement. La planification dans les Grands Sites doit être un objectif majeur.

- L'évolution de l'agriculture: le maintien de l'élevage



La “vérité” dans la gestion nait aussi de la diversité des intérêts même s'ils sont divergents, dans l'interdépendance des acteurs. C'est une richesse que les Grands Sites pratiquent culturellement.



■ Le bac qui relie l'île d'Aix au continent. © Simon DAVID - CARO

dans un territoire dépend de la Politique Agricole Commune mais aussi du soutien des élus territoriaux à la valorisation des productions locales des agriculteurs. Le maintien des paysages agricoles de marais, de montagne, de landes... passent par des politiques agricoles et forestières voulues par les élus et les politiques publiques qu'ils soutiennent. Autre aspect factuel : la gestion d'un Grand Site est certes un exercice de planification avec des objectifs de qualité, mais il est essentiel d'y intégrer la participation de l'ensemble de la société civile et les principaux gestionnaires des espaces naturels et ruraux en place : agriculteurs, forestiers, gestionnaires d'espaces naturels protégés, chasseurs, pêcheurs, promeneurs... car la "vérité" dans la gestion naît aussi de la diversité des intérêts même s'ils sont divergents, dans l'interdépendance des acteurs. C'est une richesse que les Grands Sites pratiquent culturellement. Je salue l'initiative prise en ce sens par les collectivités territoriales de Marennes et Rochefort-Océan de créer et d'animer des parlements du Grand Site pour les sites de Brouage et de l'Estuaire de la Charente. Les démarches de médiation engagées dans l'estuaire de l'Orne sont aussi un bon exemple et un grand progrès. Réserves Naturelles de France, avec l'appui de scientifiques et des sociologues, expérimente et met au point une méthode de diagnostic nommée "ancrage territorial" qui vise à créer un lien social entre le gestionnaire du site et les acteurs du territoire, l'objectif étant de créer une forme d'appropriation, d'intégration territoriale dans la gestion de l'aire protégée et d'améliorer les choix de gestion et les pratiques managériales. C'est un exemple intéressant et une des

clés de réussite du programme de gestion dans le temps porté par le gestionnaire, utile au terme d'un cycle de plan de gestion à renouveler. Avant de conclure, je voudrais dire la chance qu'ont les élus gestionnaires de Grands Sites et particulièrement ceux de l'Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort d'accueillir chez eux le siège du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres depuis 1976, opérateur foncier qui a contribué à faire évoluer la perception des paysages chez bon nombre d'élus et gestionnaires de ses terrains ici comme ailleurs. Le programme ADAPTO, programme LIFE mené dans 10 sites menacés par la montée des eaux, en témoigne. Il est remarquable en ce sens qu'il offre un diagnostic des possibles face à la montée des eaux littorales dans des espaces sensibles par une consultation de l'ensemble des acteurs. Je pense aux gestionnaires des Grands Sites des Caps Blanc-Nez et Gris-Nez, de la Pointe du Raz, de la Baie de Somme, du Havre du Payré en Vendée, de la Dune du Pilat, de la Camargue gardoise, de la Presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères, les sites de Corse... et salue aussi le fait que le pays rochefortais bénéficie du Parc Naturel Marin des pertuis charentais et de la Gironde. Pour conclure, le RGSF serait bien inspiré de lancer un observatoire de l'évolution de ses paysages confrontés aux effets des changements climatiques en lien avec l'ONERC et d'inscrire ses objectifs dans la nouvelle stratégie nationale en faveur de la biodiversité en cours de discussion et qui va être adoptée par le gouvernement en cette fin d'année pour la période 2021-2030. ■

Clôture

Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France



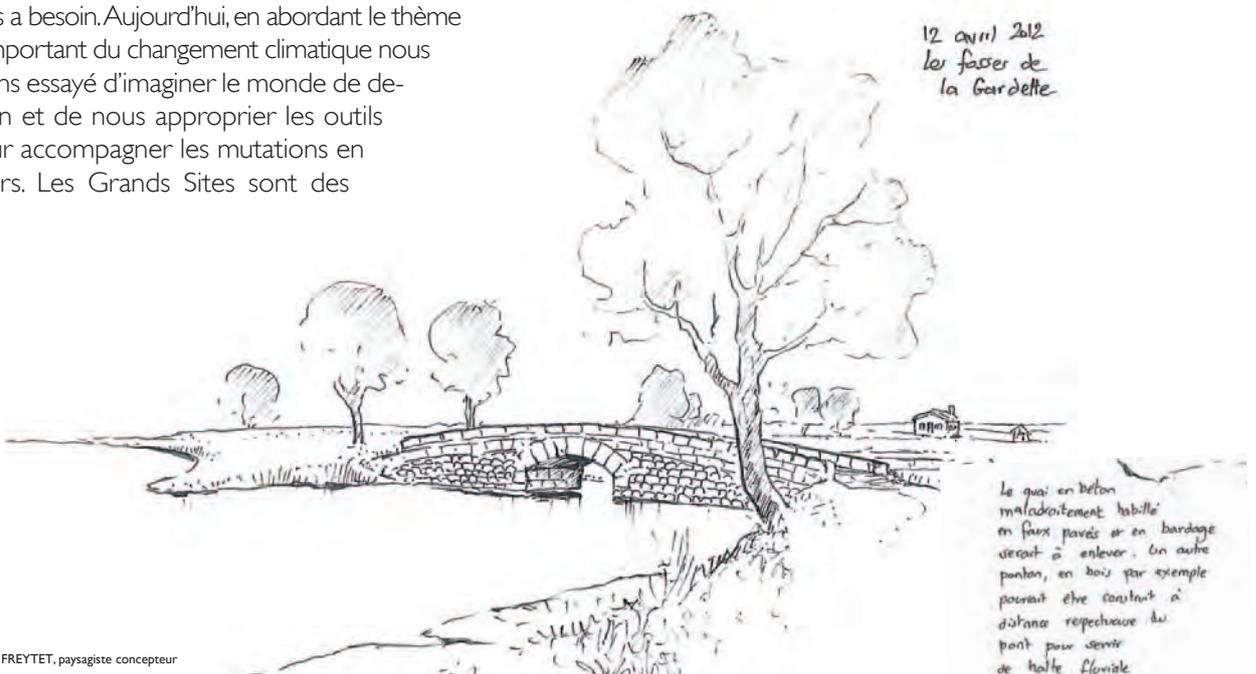
Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, Vincent Montrieux, Sous-directeur de la qualité du cadre de vie au Ministère de la Transition écologique.

Votre présence ici, à l'Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort, qui vient tout juste de recevoir le label Grand Site de France, témoigne de l'attention que votre Ministère porte à ce label national, à ce magnifique territoire et à la politique des Grands Sites de France. Je vous en remercie.

Vous avez devant vous les Grands Sites de France labellisés et en projet, c'est-à-dire les élus et les équipes, engagés, dans cette politique nationale. Ce sont les partenaires de vos équipes au Ministère, bureau des sites et bureau des paysages et des DREAL, pour la mise en œuvre de cette politique. Les collectivités que nous représentons travaillent depuis des années à préserver les sites les plus emblématiques, mettre en œuvre les transitions écologique, touristique, énergétique dont notre pays a besoin. Aujourd'hui, en abordant le thème si important du changement climatique nous avons essayé d'imaginer le monde de demain et de nous approprier les outils pour accompagner les mutations en cours. Les Grands Sites sont des

creusets d'innovation territoriale. Ils sont engagés dans un développement local durable. Reprenant les mots d'Erik Orsenna nous tentons d'écouter les horloges du paysage, pour travailler ensuite, collectivement, avec les forces vives et les savoir-faire de nos territoires à trouver cet équilibre toujours mouvant entre lutte et acceptation, changement et intemporalité.

Nos collectivités ont été confrontées en première ligne à la crise économique et touristique qui a suivi la crise sanitaire. Dans le même temps elles ont accueilli dans des conditions particulièrement difficiles, les visiteurs qui s'y sont pressés pour retrouver ce lien vital avec la nature dont ils avaient été privés... Nous sommes des territoires de projet et d'expérimentation, inscrits dans une histoire et des valeurs. Cette énergie et cette expertise, rassemblées au sein du Réseau, donnons-leur ensemble un nouvel élan au service de la relance écologique! ■



Clôture



Vincent MONTRIEUX

Ministère de la Transition écologique,
sous-directeur de la qualité du cadre de vie,
Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Ces rencontres constituent chaque année une occasion unique de partager vos expériences, vous qui êtes engagés au quotidien autour d'enjeux fondamentaux pour la mise en valeur et la préservation de nos patrimoines, et notamment de nos patrimoines paysagers, et aussi de les partager avec les inspecteurs des sites, dont certains aujourd'hui sont présents. Nous sommes dans une situation particulière de crise sanitaire qui nous a conduits à exercer nos missions dans un contexte très mouvant. Les sites exceptionnels ont eu à gérer une situation complexe en termes de fréquentation, avec dans certains cas moins de monde du fait du confinement, mais dans de nombreux autres cas une concentration accrue des visiteurs. L'angle d'approche que vous avez choisi sur les paysages en mouvement aborde le changement climatique pour la première fois. Nous constatons en effet une évolution constante des paysages sous plusieurs dynamiques, essentiellement anthropiques. Le réchauffement climatique est un phénomène qui est dû pour l'essentiel à des conséquences d'actions humaines. Les paysages changent donc de notre fait, sous plusieurs effets, par exemple artificialisation, modification de pratiques agricoles... Les différentes pressions exercées conduisent à une évolution des paysages. D'autres phénomènes ne sont pas directement dus à l'homme et sont moins maîtrisés, comme les évolutions du littoral et du retrait du trait de côte – sous l'effet de l'érosion et de la submersion. Nous devons gérer en adaptant et faisant évoluer nos paysages en conséquence, ce qui nécessite de réfléchir à la modification de certaines pratiques comme les activités agricoles par exemple. S'agissant du trait de côte, deux options sont envisageables: soit maintenir la construction de digues pour protéger l'occupation humaine, en sa-

chant toutefois qu'un jour ou l'autre elles céderont, soit adapter les usages du territoire et les activités économiques en rétro-littoral, en veillant toutefois à porter des solutions qui assurent la préservation des terres agricoles ou des sites protégés.

Sur ces questions, le rôle du gouvernement et plus spécifiquement du Ministère – assez modeste puisque toutes ces problématiques relèvent d'actions menées localement – est d'accompagner en proposant des outils. Ainsi, s'agissant du trait de côte, le Ministère réfléchit actuellement à une boîte à outils qui pourrait permettre aux collectivités d'adapter leurs documents d'urbanisme plus facilement tout en évitant d'artificialiser, de fixer des règles sur la gestion du foncier, de faciliter la prise en compte de l'ensemble des problématiques par le biais notamment de tous les documents de planification disponibles. Sur ce sujet, les récentes réformes d'ordonnance sur la hiérarchie des normes et sur les modifications des SCoT devraient faciliter pour les territoires la possibilité de faire évoluer leurs documents de planification. Nous essayons par ailleurs de développer d'autres outils tels que, par exemple, des Plans de paysage transition énergétique en cours, dont nous espérons qu'ils aideront les sites dans leur adaptation au changement climatique. Dans cette même logique d'accompagnement, le site internet Objectif paysage, élaboré par le Ministère, a pour objectif d'informer tous les publics sur l'importance d'agir pour garantir des paysages de qualité pour tous, à travers la conduite de véritables politiques publiques locales visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages. Comme certains intervenants l'ont rappelé, la diffusion et l'éducation sont fondamentales pour rendre accessible au plus grand nombre la problématique paysagère et celle de la protection des sites.



■ Clôture des 22èmes Rencontres du RGSF. © Simon DAVID - CARO

S'agissant de la démarche Grand Site de France, si le Ministère a pour rôle d'accompagner les territoires engagés, c'est bien vous qui animez les projets et vous organisez pour les mettre en œuvre. Le rythme de renouvellement du label, tous les six ans, crée une dynamique et le Ministère avec les DREAL sont là pour vous accompagner. Si l'on prend l'exemple de la Nouvelle-Aquitaine, où cinq démarches Grands Sites sont accompagnées par la DREAL et ses 12 inspecteurs de sites, l'année 2020 aura été particulièrement riche, puisque deux nouveaux labels Grand Site de France ont été attribués : à la Vallée de la Vézère et à l'Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort. Au-delà de cette région, le dynamisme de cette politique est toujours croissant et se constate chaque année. Ainsi, en 2020, l'Opération Grand Site de Vézelay a reçu un avis favorable à son projet et programme d'actions, et trois Grands Sites de France ont vu leur label renouvelé – Concors-Sainte-Victoire, Solutré Pouilly Vergisson et le Pont du Gard.

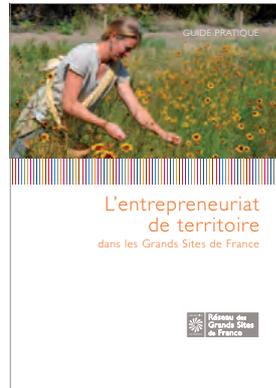
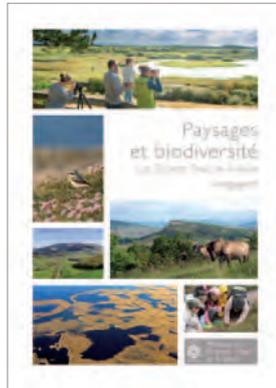
L'État est également engagé dans d'autres problématiques qui peuvent vous concerner, à travers les évolutions législatives à venir suite aux travaux de la convention citoyenne pour le climat. Cette dernière a notamment formulé des propositions sur la lutte contre l'artificialisation, avec des mesures assez fortes et des objectifs contraignants de division par deux de cette artificialisation d'ici à 2030. Nous espérons beaucoup que les travaux de la conven-

tion citoyenne porteront leurs fruits et iront dans la même logique que celle que vous portez quotidiennement.

Concernant le Plan de relance, sur les 100 milliards d'euros qui y sont consacrés, 30 milliards sont fléchés sur le financement de la transition écologique, avec une prise en compte de la biodiversité, de la réduction des gaz à effet de serre, de la pollution locale, de l'adaptation des territoires au changement climatique, du développement des circuits courts, de l'économie circulaire et de l'artificialisation des sols. Les territoires vont être au cœur de la déclinaison de ce Plan de relance, qui prévoit un accompagnement spécifique des collectivités territoriales. Je m'engage à mon niveau à poursuivre dans cette dynamique et à envoyer les messages – notamment aux services déconcentrés – de manière à ce que les Grands Sites soient pris en compte.

Pour clore ces travaux, je citerai le préambule de la Convention européenne sur le paysage : *“Notons que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, il est partout un élément important de la qualité de vie des populations, dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien.”* ■

Nos publications



Actes des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

- **Nouveau** Paysages en mouvement. Comment accompagner les dynamiques, anticiper le changement climatique ? - 2020
- Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ? - 2019
- Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires - 2018
- Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? - 2017
- Démarches paysagères dans les Grands Sites de France - Outils et enjeux - 2016
- Valeurs et dynamiques paysagères des Grands Sites de France - 2015
- Du sens aux sens : vivre et faire vivre l'expérience Grand Site de France - 2014
- Quel tourisme dans les Grands Sites ? - 2013
- Quelle gouvernance et quelle organisation pour la gestion des Grands Sites ? - 2012
- Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites - 2011
- L'écomobilité dans les Grands Sites - 2010
- ...

Fil des Grands Sites (publication technique)

- **Nouveau** Comment développer une offre de tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France ? - 2020
- Comment mobiliser et sensibiliser les habitants à la démarche Grand Site de France - 2018
- Les produits de boutique des Grands Sites - 2016
- Les outils numériques au service de l'interprétation des sites et territoires patrimoniaux - 2014
- Les Grands Sites, terre de lien social : les chantiers d'insertion dans les Grands Sites - 2013
- ...

Documents-cadre du Réseau des Grands Sites de France

- Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France
- Valeurs communes des Grands Sites de France
- Grands Sites de France et tourisme

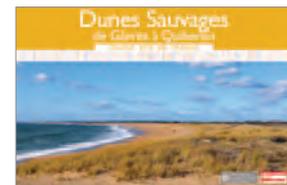
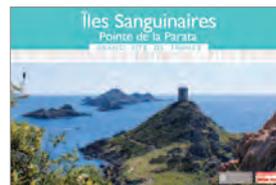
Etudes, guides pratiques et contributions

- **A paraître** Le guide pratique du Réseau des Grands Sites de France sur le paysage
- **Nouveau** L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France
- Paysages et biodiversité, Les Grands Sites de France s'engagent
- Les Observatoires Photographiques du Paysage dans le Réseau des Grands Sites de France
- Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France

Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux du patrimoine (ICOMOS France/Actes Sud)

Collection Grands Sites de France (Petit Futé)

Une collection de 12 beaux livres à glisser dans la poche pour découvrir les Grands Sites de France.



Disponibles en librairies, dans les points de vente des Grands Sites de France et sur boutique.petitfute.com

Publications à télécharger ou commander sur grandsitedefrance.com/ressources



Association créée en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France fédère au niveau national les collectivités territoriales gestionnaires des paysages protégés parmi les plus emblématiques de notre patrimoine. Il regroupe des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui œuvrent pour pouvoir obtenir un jour ce label de développement durable attribué par l'Etat. Ses membres ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs pour offrir aux visiteurs un accueil de qualité dans des paysages restaurés et préservés à long terme, favoriser un tourisme responsable en adéquation avec l'esprit des lieux, générer des retombées positives pour les habitants.

Accueillies chaque année par un site différent, les Rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France sont l'occasion d'approfondir sur deux jours un thème important pour la gestion et le devenir des sites protégés et des paysages remarquables en associant témoignages concrets et interventions d'experts.

Édité par RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE
99 rue de Vaugirard - 75006 PARIS
T 01 48 74 39 29 - F 01 49 95 01 87
contact@grandsitedefrance.com
www.grandsitedefrance.com

23 euros

ISBN : xxx - ISSN : xxx - Dépôt légal : Octobre 2021

Ces rencontres sont organisées avec



Avec le soutien de

